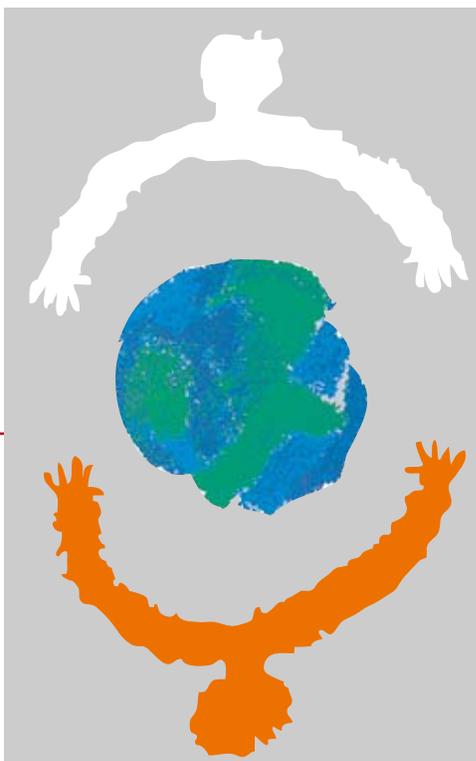


Mondialisation Capitalisme Entreprises

Éléments d'analyse et de
stratégie de la FGMM-CFDT



La Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT couvre un champ d'activités très largement constitué d'entreprises privées de l'industrie, dans des secteurs concurrentiels mondialisés. Sa longue expérience syndicale (elle est créée en 1921) et la dynamique de ses équipes syndicales dans les entreprises de toutes tailles de ce champ, la placent dans une position d'acteur, sur le front des évolutions de l'économie, de leur impact sur le travail et la société.

C'est à partir de ces réalités, de ce vécu, qu'en acteur responsable, elle fonde sa stratégie, son cahier revendicatif et ses pratiques syndicales, sur une analyse indépendante et objective. Elle les fonde aussi sur ses valeurs de solidarité, de démocratie, de justice sociale, d'émancipation des hommes et des femmes, qui donnent son sens à son action.

Dans ce monde et avec cette vision, la mondialisation de l'économie, le capitalisme et les entreprises sont d'inévitables sujets de cette analyse. Instruments de la production de richesses, ils sont de plus en plus complexes par leurs évolutions, qui pèsent lourds sur la vie et le travail, suscitant aussi inquiétudes, problèmes, douleurs, émotions...

Cette analyse n'est donc pas toujours facile. Elle est néanmoins indispensable pour dépasser le stade de la réaction et construire des propositions et des solutions. Car cela relève bien de notre fonction syndicale.

Ce document, issu de notre Bureau Fédéral, est le fruit du travail d'analyse de la FGMM-CFDT. Il a été animé par Marcel Grignard (son Secrétaire Général jusqu'en juin dernier) avec le concours précieux de Jacques Bass (ancien secrétaire confédéral). Nous les en remercions l'un et l'autre.

Il constitue un repère pour toutes celles et tous ceux qui travaillent avec nous ou qui s'intéressent à nous. Nous le ferons vivre par l'actualisation de son contenu et plus encore par son usage.

Dominique GILLIER
Secrétaire Général de la FGMM-CFDT

... Quant à la fonction de ce document

Ce document de la FGMM-CFDT est à usage de ses militants et responsables. Son objectif est de nous outiller pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons pour œuvrer efficacement à son changement, en l'occurrence en tant que syndicalistes de la fédération des mines et de la métallurgie de la CFDT.

Ce rappel n'a d'autre raison que d'avoir présent à l'esprit le lieu et le moment d'où l'on parle, les intérêts que nous représentons et que nous entendons défendre. Sous d'autres latitudes, dans d'autres secteurs d'activité, en fonction de leur histoire et de leur situation sociale, les hommes et les femmes ont des perceptions des évolutions du monde, de la mondialisation et de ses répercussions sur leur vie, qui sont certainement très différentes de celles que nous pouvons avoir, ici, en France et en Europe, à un moment où la mondialisation prend une nouvelle ampleur, probablement un tournant.

Nous ne partons pas de rien. Rappelons-nous, pour mémoire, le dernier congrès de notre fédération à Reims en mai 2004. L'analyse de la mondialisation était au centre de notre travail. Il faut y ajouter aussi la déclaration **“Le monde que nous voulons”** proclamée au congrès confédéral de Nantes en 2002 ainsi que la résolution sur la mondialisation votée au précédent Congrès de la CFDT à Lille, en 1998. Il ne s'agit donc pas de reprendre toute l'analyse critique des bouleversements et des déséquilibres, des inégalités et des contradictions de la mondialisation, mais de souligner les traits qui se sont accentués plus fortement à la suite des événements de ces dernières années et qui invitent à approfondir et à compléter notre lecture de la mondialisation. Car la mondialisation connaît un changement de nature qui tient au poids de l'Asie émergente, avec au premier rang la Chine. Dans cette phase d'intensification et d'accélération, la compétitivité des entreprises prend une allure et une importance nouvelles. Nous avons une responsabilité toute particulière d'en prendre l'exacte mesure et de construire une stratégie syndicale qui réponde efficacement aux questions auxquelles les salariés sont confrontés, c'est bien l'ambition que nous affirmons dans notre résolution de Reims.

Ce texte propose donc une analyse de la mondialisation et une analyse du capitalisme qui permettent de placer dans leur contexte les stratégies des entreprises, les conséquences qui en résultent pour les salariés afin de trouver les bonnes répliques. Deux analyses entremêlées, mais distinctes, car si la mondialisation et les formes nouvelles du capitalisme vont de pair, elles ne se confondent pas. La FGMM-CFDT propose sa lecture politique du monde tel qu'il est. C'est à partir de cette lecture qu'elle construit sa stratégie, précise son cahier revendicatif, développe ses pratiques.

La mondialisation et le capitalisme vont de pair dans une économie en mouvement parce que la dynamique actuelle du capitalisme est le vecteur qui porte la mondialisation économique et financière en cours. Mondialisation dont une caractéristique est aussi le processus de changement global des déséquilibres du monde issus des derniers siècles de domination européenne et occidentale sur le reste de la planète. L'histoire fait qu'aujourd'hui la phase présente de la décolonisation (au sens où la "décolonisation" s'entend comme la fin de l'hégémonie du monde occidental) est portée par le capitalisme venu du nord, mais elle est voulue par les nations et les États du sud, sous la poussée des populations. Cette mondialisation est rendue possible par les évolutions technologiques et leurs potentialités qui contribuent à modeler le monde. Pour autant, elles n'apportent pas par elles-mêmes la réponse au "Monde que nous voulons". Un développement durable, une croissance soutenable, le progrès social que nous revendiquons passent par des régulations politiques, économiques, sociales, indispensables. Il faut définir et mettre en œuvre des modalités de la gouvernance mondiale.

Le capitalisme actuel a besoin du monde pour se déployer, des marchés émergents où il trouve débouchés et/ou ressources de toute nature. Le monde est son espace nécessaire pour investir, produire et vendre. L'extension de son aire d'expansion montre une fois de plus que le capitalisme n'est pas unique mais pluriel car il est nécessairement plongé dans l'histoire, les institutions et les organisations sociales des différentes sociétés. Cela n'est pas sans incidence pour le sens de l'action que nous entendons conduire. Le changement d'échelle actuel de l'économie de marché rend possible toute une série de transformations de l'entreprise et de l'organisation productive.

Ces transformations exacerbent des questions anciennes qui nécessitent de reformuler les réponses que nous pensons devoir y apporter. Qu'est-ce que l'entreprise prise en tenailles entre changements technologiques et concurrence ? Son objectif reste évidemment de répondre à des besoins économiques de production de biens et de services, mais dans quels rapports avec la société ? Quelle

institution sociale entendons-nous qu'elle soit ? De même la place prise par les marchés financiers, avec des fonctions profondément contradictoires ; à la fois réceptacle d'une épargne largement socialisée, moyen du développement des activités, ils servent aussi à jauger une pertinence du management par la valorisation financière de l'entreprise. Tout cela pose la question éminemment politique de la gouvernance des institutions économiques et, au premier chef, de l'entreprise. Qui détient des droits légitimes sur l'entreprise ? Les actionnaires (de plus en plus des investisseurs institutionnels) qui ont la propriété des actifs financiers ? L'entrepreneur-manager (bien souvent un exécutif qui s'est dégagé de tout contrôle) qui "entreprend" et ainsi organise, gère, innove, enrichit ? Tous ceux qui travaillent dans une relation de subordination mais qui font l'apport en industrie sans laquelle il n'y a pas de production, ni biens ni services utiles et donc pas de valeur créée ? Tous les autres, extérieurs à l'entreprise, mais concernés par les décisions qui y sont prises, par son activité, parce que, plus ou moins directement et d'une façon ou d'une autre, ils en supportent aussi les conséquences négatives comme les retombées positives ?

Se posent ainsi dans des conditions inédites et sous des formes nouvelles les questions des institutions de l'entreprise et de sa gouvernance, des relations de l'entreprise à la société, pas seulement de ses rapports avec l'État mais aussi, et de façon tout à fait essentielle, ses relations à la société civile. C'est ce que porte comme enjeux contradictoires, conflictuels, non tranchés, non résolus, la problématique de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

... Et à son lien avec la politique fédérale

La FGMM-CFDT entend ainsi poser des repères, donner du sens à son action. En prenant en compte les contraintes et les opportunités de la mondialisation comme des nouvelles réalités des entreprises, elle entend approfondir une lecture critique du capitalisme et renforcer sa critique sociale. C'est aussi cette démarche qui met en évidence les espaces réels d'évolution, loin des résignations et des contestations stériles. Notre action vise aux changements sociaux et institutionnels nécessaires pour les régulations indispensables de l'économie de marché, elle vise à changer le rapport entre le salarié et l'entreprise, l'entreprise et la société, sens profond de notre approche de la RSE. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est la capacité à apporter dès maintenant, sans attendre d'hypothétiques lendemains, les réponses à la question permanente du rapport entre l'économique et le social.

Analyse et stratégie fédérales sont issues de notre histoire, de nos expériences et de nos débats, notamment de congrès. La connaissance de cette analyse et de cette stratégie par les équipes syndicales et leur capacité à en faire le sens et le support de l'action quotidienne est la condition de la cohérence et de notre efficacité.

Un aperçu général

Avec le nouveau siècle, nous sommes bien rentrés dans un nouveau monde radicalement différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent.

Il se caractérise par :

■ **Une interdépendance inconnue jusqu'alors** des différentes parties de notre planète. La réduction des coûts et des temps de transport des hommes comme des biens et des marchandises, la révolution des nouvelles technologies de communication, de circulation des informations et des flux de toute sorte mettant en relation les hommes entre eux, créent une société de réseaux, au niveau mondial comme local, dont les conséquences sur les différentes dimensions socioculturelles, politiques, économiques, de la vie sont encore difficiles à imaginer.

■ **La fin prévisible du centre de gravité du monde** situé depuis plusieurs siècles sur l'Europe. Si ce centre s'était déplacé depuis la deuxième guerre mondiale aux États-Unis, les européens pouvaient encore croire qu'ils jouaient un rôle non négligeable ne serait-ce qu'à cause de leur importance géostratégique face à l'URSS. La puissance momentanément sans partage des États-Unis, d'abord soucieux de leurs intérêts propres qui ne se confondent plus dans leur totalité avec ceux de l'ensemble du monde occidental, ne doit pas cacher l'émergence de l'Asie. Après 30 ans d'incubation maoïste (à son paroxysme avec la révolution culturelle) et de repli sur soi, la Chine, au bas mot un milliard trois cents millions d'habitants, amorce son développement. Il ne s'agit plus des "nouveaux pays industrialisés" comme la Corée ou Taïwan, et il faut compter avec le reste de l'Asie dont l'Inde, qui comptabilise aussi un milliard d'habitants.

La puissance momentanément sans partage des États-Unis, d'abord soucieux de leurs intérêts propres qui ne se confondent plus dans leur totalité avec ceux de l'ensemble du monde occidental, ne doit pas cacher l'émergence de l'Asie.

■ **L'émergence de l'Asie annonce la fin d'une division du travail** qui réservait pour l'essentiel l'industrie et les productions à haute valeur ajoutée au Nord et les activités primaires au Sud. C'est aussi potentiellement le modèle de développement, de production et

de consommation, énergivore, consommateur de matières premières et d'espace et producteur de pollutions et de nuisances, qui est remis en cause à partir du moment où il n'est plus réservé à un sixième de la population mondiale. Que seulement un chinois sur trois rentre dans le cycle du développement et de la croissance, et c'est déjà l'équivalent de l'Europe à 25 ! Si cela ne signifie pas nécessairement que les limites de la croissance soient atteintes, par contre cela veut bien dire la fin d'un modèle de développement ainsi que l'obligation de développer de nouvelles innovations technologiques et sociales dans nos façons de produire comme dans nos modes de consommer et de vivre si nous voulons éviter les évolutions régressives. Ces passages obligés sont autant d'opportunités d'inventer de nouveaux modèles de croissance.

■ **Une période marquée par les transformations que connaissent les économies capitalistes.** D'une part, les firmes industrielles, jusqu'ici centrées essentiellement sur leur espace économique national, se sont redéployées à l'échelle internationale, s'engageant dans la course à la concentration et à la compétitivité sur les marchés mondiaux fortement concurrentiels. D'autre part, les marchés financiers ont pris une place majeure dans la dynamique de la nouvelle économie capitaliste : collecte de l'épargne mondiale, allocation des capitaux, exigences de rentabilité...

Les firmes industrielles, jusqu'ici centrées essentiellement sur leur espace économique national, se sont redéployées à l'échelle internationale, s'engageant dans la course à la concentration et à la compétitivité sur les marchés mondiaux fortement concurrentiels.

au gré des emballements spéculatifs et des crashes dans un système encore à la recherche de ses mécanismes régulateurs comme de sa déontologie et de sa police.

Ces transformations ébranlent fortement le modèle économique et social européen, marqué et hérité de la social-démocratie, quelles qu'en soient les déclinaisons nationales. Ce modèle, que l'on qualifie de social-démocrate est le résultat de compromis productifs, sociaux et politiques passés au

sortir de la Grande Crise et de la deuxième guerre mondiale, entre les technostructures économiques au pouvoir et le monde du travail ; il a trouvé ses limites. D'une part dans l'inadéquation de l'intervention de l'État avec les niveaux infra comme supranationaux où l'économie peut être régulée efficacement, d'autre part dans l'hétérogénéité croissante du salariat dont la fragmentation rend beaucoup plus complexes les politiques sociales. Cette crise du modèle fordiste et de l'État-Providence est d'autant plus exacerbée et prolongée en France que la gestion social-démocrate a été le fait des responsables politiques au pouvoir et non le fruit d'un compromis explicite avec le monde du travail.

Un modèle socio-économique européen aux teintures nationales

Lors de la reconstruction d'après-guerre puis durant la longue croissance qui suivit, la dimension sociale fut alors partie intégrale de la modernisation. Les européens ont ainsi mis en place de façon convergente, bien que différenciée en fonction des cultures politiques et sociales spécifiques et des situations historiques propres à chaque pays, les éléments constitutifs d'un modèle social européen. Une même dynamique politique et sociale est à l'œuvre. Un projet politique conforté par la conscience d'une communauté de destin qu'il fallait forger dans la paix et la prospérité, après les épreuves de la grande crise et de la guerre et face à la menace communiste.

Le jeu de l'économie est compensé par l'action de l'État et/ou celle des partenaires sociaux. Dans les pays qui forment alors l'Europe de l'Ouest sont mis en place et développés des systèmes de protection sociale, des politiques publiques de reconstruction et de modernisation ainsi que des politiques économiques keynésiennes pour réguler la conjoncture. Cette homogénéisation progressive ne fait pas pour autant disparaître les différences sensibles qui subsistent entre les pays, différences qui relèvent autant de l'histoire économique, de l'expérience sociale et politique ainsi que la culture propre à chacun d'entre eux.

Ainsi les pays nordiques ont des économies insérées depuis longtemps dans l'économie mondiale mais leurs sociétés sont fortement structurées par l'appartenance à une communauté nationale. Aussi l'exigence de compétitivité et le maintien des équilibres macroéconomiques ont fait consensus ; en contrepartie les prélèvements obligatoires records mais acceptés ont permis d'assurer un haut degré de protection sociale, avec droits et obligations pour les bénéficiaires. La clef de voûte en est le compromis entre le syndicat, le patronat et l'État pour réguler la conjoncture et conduire les réformes structurelles nécessaires. Ces sociétés dont la cohésion repose sur la force de la communauté peuvent-elles supporter un affaiblissement de ce lien communautaire sous l'impact de la différenciation individualiste et d'une plus grande perméabilité extérieure ?

La réussite du modèle rhénan a reposé sur une

industrie de biens d'équipement longtemps sans concurrent, reposant sur la technologie, la qualité et la fiabilité. Un compromis social construit au double niveau de l'entreprise (la codécision) et de la branche est au cœur du système. Est-ce le coût de la réunification, le vieillissement rapide, une compétitivité insuffisante (bien que l'Allemagne soit en 2004 le premier exportateur mondial) ? La croissance s'enlise, le chômage atteint des records, le modèle corporatiste fait de compromis entre patrons et syndicats est sérieusement malmené.

Il ne faudrait pas oublier le rôle des Travailleurs et des Trade-Unions dans la construction historique du "Welfare State" (l'État-Providence). L'Angleterre aura mis près de 30 ans à renoncer à son rôle de puissance mondiale. Elle l'aura payé par une croissance lente jusqu'à ce que Mme Thatcher fasse sa révolution libérale et mette à genoux les syndicats. L'économie britannique a retrouvé la croissance et le plein-emploi, mais au prix de quel coût social ! Blair réussira-t-il la démonstration que l'on peut reconstruire l'État-Providence délabré et réduire les inégalités sans compromettre la croissance (libérale) ?

En France, c'est l'État qui a conduit la modernisation économique et sociale du pays dans un contexte de fortes tensions économiques (inflation et dévaluation périodiques), sociales et politiques. La forte croissance "les Trente Glorieuses" et la tutelle de l'État ont dispensé d'avoir à construire des compromis sociaux sur des priorités économiques et sociales. Depuis trente ans, la croissance est sur une pente descendante alors qu'il faut bien constater la quasi impossibilité à convenir des politiques économiques et sociales qui soient partagées et des réponses à apporter aux différents défis, intérieurs comme extérieurs auxquels la société française est confrontée. Le résultat en est l'enlèvement de l'économie, la fragmentation du social, la chute du chômage, le poids des inégalités. Une société au bord de l'implosion, jusqu'à quand ?

Le modèle social européen a été à la fois un processus de modernisation économique et de changement social qui a permis croissance, mobilité, intégration et ascension sociale. Cette dynamique si particulière, l'Europe peut-elle la retrouver ?

Ces profondes mutations qui modifient les équilibres géopolitiques et changent les rapports de force, interviennent alors que l'Europe en est à un moment crucial de son histoire. Elle approche du terme de son unification, mais en laissant en suspens sa réponse sur la nature de ses relations avec ses plus proches voisins à l'Est comme au Sud et alors que la construction conférant légitimité démocratique et efficacité à son architecture institutionnelle est encore un long chantier inabouti. Pour bien des gens, les bénéfices de l'Europe peuvent apparaître comme bien maigres ou bien abstraits alors que les gouvernements, particulièrement en France, en ont fait pendant trop longtemps le bouc émissaire commode des responsabilités qu'ils ne voulaient pas assumer.

Dans le contexte de notre pays qui n'arrive pas à sortir de la longue panne de la croissance, engendrant un chômage élevé et persistant, une faible progression des revenus rendant d'autant plus insupportables des inégalités criantes, la mondialisation est perçue par beaucoup comme une lourde menace. L'avenir apparaît d'autant plus inquiétant que la carence des hommes politiques à rendre plus

compréhensibles les évolutions en cours et à proposer les réponses mobilisatrices est fortement ressentie. Situation paradoxale où l'absence de perspective générale est occultée par le déploiement d'un interventionnisme qui prétend répondre à chaque situation locale. Ce constat ne saurait pour autant occulter les faiblesses tout aussi évidentes de la société civile.

Or, l'expérience nous apprend que si l'analyse d'ensemble des réalités macro-économiques ne rend pas compte des situations locales, par contre elle permet de savoir où sont les contraintes comme les marges de manœuvre et donc d'élargir l'espace d'action. Cela doit renforcer notre détermination à assumer nos responsabilités à la place irremplaçable qui est la nôtre.

Organisation syndicale confédérée, et à ce titre acteur organisé et constitué de la société civile, la FGMM-CFDT se doit de construire cette confrontation entre perceptions locales et analyse globale et à en dégager une cohérence d'ensemble. À condition de ne pas céder aux séductions des idéologies passéistes, la FGMM-CFDT peut proposer aux salariés, les analyses et les repères qui, partant de ce qu'ils vivent dans l'entreprise et dans la cité, leur donnent sens et perspectives, améliorent l'efficacité de nos actions et confortent la volonté d'agir.

Dans le contexte de notre pays qui n'arrive pas à sortir de la longue panne de la croissance, engendrant un chômage élevé et persistant, une faible progression des revenus rendant d'autant plus insupportables des inégalités criantes, la mondialisation est perçue par beaucoup comme une lourde menace.

LA MONDIALISATION

On retient à juste titre de la mondialisation d'abord sa dimension économique ; cependant les aspects géopolitiques et culturels ne doivent pas être sous-estimés. Ils sont tout autant porteurs de transformations et lourds de conséquences.

La mondialisation redessine une nouvelle géographie économique

La mondialisation peut être considérée comme une phase qualitativement différente de l'internationalisation telle qu'on l'a connue jusque dans les années 1960-70. À l'interdépendance du fait des échanges extérieurs et des mouvements de capitaux, a succédé une intégration des appareils productifs et des économies nationales. L'ampleur des investissements directs à l'étranger par les entreprises qui réorganisent la division du travail à l'échelle mondiale, la croissance accélérée du commerce mondial et des échanges internationaux de biens comme de services redessinent une nouvelle géographie économique. Un formidable processus de concentration coexiste avec l'exacerbation de la concurrence à l'échelle mondiale et l'apparition de nouvelles firmes géantes. Par ailleurs, les marchés de capitaux relativement cloisonnés pendant longtemps sont déjà largement mondialisés, les États comme les entreprises cherchant à drainer l'épargne dont ils ont besoin pour se financer alors que les investisseurs financiers recherchent les opportunités de placements à travers le monde. Ainsi quelques dizaines de milliers d'entreprises et de sociétés financières sont les premiers acteurs de la mondialisation et mettent en relations d'échange et de complémentarité, de concurrence et de coopération des espaces économiques marqués par leurs différences et leur hétérogénéité institutionnelles, sociales ou économiques.

Quelques dizaines de milliers d'entreprises et de sociétés financières sont les premiers acteurs de la mondialisation et mettent en relations d'échange et de complémentarité, de concurrence et de coopération des espaces économiques marqués par leurs différences et leur hétérogénéité institutionnelles, sociales ou économiques.

Répartition de la population mondiale et du PIB mondial

En 2003, la terre comptait 6,3 milliards d'habitants qui se répartissaient comme suit.

Chine	1,3 Milliard soit 21% de la population mondiale	1 personne sur 5
Inde	1,1 Milliard, soit 17%	1 personne sur 6
Asie dans son ensemble	3,8 Milliards, 60%	6 personnes sur 10
Afrique	860 millions de personnes, soit 14%	1 personne sur 7
Amérique Latine	540 millions, soit un peu moins de 9%	1 personne sur 11
Europe dans son ensemble	730 millions, soit 12%	1 personne sur 8
Europe à 25	455 millions, soit 7%	1 personne sur 14
Amérique du Nord	320 millions, soit 5%	1 personne sur 20
France	60 millions d'habitants, frôle les 1%.	Moins d'1 personne sur 100

Quel est le poids économique mesuré par le PIB(*) au regard de la population ?

PIB mondial en dollars courants en 2003 : 36 000 milliards de dollars

Pays	En milliards de dollars	Pourcentage du PIB
Amérique du Nord (USA/Canada)	11 790	33 %
Union européenne (à 25)	10 960	33 %
Japon	4 315	12 %
France	1 750	5 %
Chine	1 375	3,8 %
Inde	583	1,6 %

(*) Pour les comparaisons économiques internationales, il faut disposer d'une monnaie commune ; c'est le dollar qui est utilisé. La solution la plus simple consiste à se servir du dollar au taux de change courant. Mais il présente deux inconvénients, l'un qui tient au fait que les taux de change peuvent fluctuer, l'autre au fait que les prix pour un même produit varient d'un pays à un autre. D'où le calcul d'un taux de change appelé "à parité de pouvoir d'achat" (PPA) à partir de la comparaison des prix d'un panel de biens et de services identiques dans les pays.

L'Amérique du Nord, l'Union européenne et le Japon concentrent plus des 3/4 (78 %) du PIB mondial alors que leur population ne représente que 14 % de la population mondiale.

Produit Intérieur Brut mondial en dollar à Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) : 46 415 Milliards de dollars PPA

Pays	Milliards de dollars PPA	Pourcentage
Amérique du Nord	10 476	22,6 %
Union européenne (à 25)	9 723	20,9 %
Japon	3 254	7,0 %
France	1 438	3,1 %
Chine	5 947	12,8 %
Inde	2 653	5,7 %

Le calcul avec le dollar PPA réduit sensiblement les écarts, mais les disparités restent considérables, ainsi si l'on fait la comparaison France-Chine, dans un cas les PIB en dollars courants sont d'un même ordre de grandeur, ce qui reviendrait à dire que le PIB par habitant est 20 fois supérieur en France à ce qu'il est en Chine. Si l'on calcule en dollar PPA, le PIB chinois est alors 4 fois supérieur au PIB français, mais, le PIB par habitant ne représente en Chine que le cinquième de ce qu'il est en France ! L'écart reste considérable, malgré la croissance engendrée durant la dernière décennie.

Quel(s) indicateur(s) pour le développement ?

Quelle fiabilité accorder aux indicateurs ? Plusieurs questions se posent : Que mesurer ? Le PIB ? Est-il pertinent ? Suffisant ? Fait-il l'objet de critiques ? Faut-il le compléter ? Que valent ces comparaisons lorsque l'on a des écarts de développement considérables ?

Le PIB (Produit Intérieur Brut) mesure la valeur des biens et des services produits dans l'année par l'ensemble des résidents d'un pays ou d'une zone géographique. Le PIB par habitant peut être considéré comme un indicateur de développement économique et matériel, c'est un indicateur important mais rudimentaire. Il ne renseigne pas sur le niveau de bien être, ni sur le niveau de développement humain prenant en considération d'autres critères comme l'éducation, la santé et l'espérance de vie. Il ne dit rien sur le degré d'inégalités au sein d'un pays. Qui plus est, depuis quelques années, un décalage s'opère entre ce qui est ressenti comme croissance économique par la population (au sens de la capacité d'être plus à l'aise économiquement) appréciée en deçà de ce qu'est la croissance du PIB.

Dès les années 70, des économistes ont commencé à questionner le PIB comme indicateur unique.

Au cours des dernières années, de multiples travaux portent sur la construction d'indicateurs prenant en compte d'autres facteurs. Avec la difficulté de passer d'un indicateur objectif simple à un indicateur plus subjectif.

- **L'ONU** développe un indicateur de "développement humain" qui combine : espérance de

vie, éducation scolaire, PIB.

- **Au Canada, le "GPI"** tente de relier l'économie aux variables sociales et environnementales en intégrant vingt-deux indicateurs.

- **Toujours au Canada, l'"IBEE"**, sur des bases voisines du "GPI" tente de mesurer l'indice de bien être économique.

Une des questions fondamentales posées par ces indices qui combinent des facteurs très divers est de déterminer la pondération de chacun de ces facteurs. Un autre problème tient à l'existence des données statistiques limitant actuellement le champ des comparaisons et la fiabilité des données.

Il faut donc considérer qu'il s'agit là d'un enjeu d'avenir où les anglo-saxons disposent d'une avancée indéniable.

On constate qu'il n'y a pas de corrélation totale entre le PIB et les autres indicateurs plus qualitatifs et composites. Pour s'en tenir aux pays développés, cela ne surprendra pas que ce soient les pays nordiques et scandinaves qui occupent les premières places pour ces indicateurs qualitatifs sans pour cela occuper nécessairement les tout premiers rangs en ce qui concerne le PIB par habitant.

Pour en savoir plus

Problèmes économiques : n° 2865 du 22/12/04, (revue de la documentation française qui sélectionne les articles économiques dans les publications françaises et internationales). Dossier sur la mondialisation et les inégalités économiques avec des tableaux sur les indicateurs composites et leurs caractéristiques.

Voir aussi

Les nouveaux indicateurs de richesse de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, collection Repères La Découverte.

L'économie mondiale connaît ainsi une croissance forte, L'empreinte cependant d'inégalités violentes. Si des décollages économiques s'amorcent, c'est au prix de beaucoup de situations d'exploitation, d'oppression et de négation des droits humains les plus élémentaires. Mais les régions et les pays qui, comme le continent africain, restent à l'écart des flux d'investissements, de la nouvelle dynamique économique qui se met en place, connaissent des situations souvent dramatiques. Ainsi des centaines de millions de personnes restent marginalisées, dans la misère la plus extrême. Subissant le fléau de la maladie et de la faim, ils doivent supporter la violence des hommes.

Dans un monde marqué par des inégalités considérables, la mondialisation de l'information, de la communication est potentiellement explosive. Elle rend visibles les différences de conditions et de situations et invite à s'interroger sur l'origine des inégalités et sur les raisons de leur permanence.

La mobilisation de la communauté internationale reste bien en deçà de ce que la simple assistance exigerait. Cet état de fait ne semble guère tenable bien longtemps car une donnée supplémentaire est à prendre en compte et contribue à changer la donne. La mondialisation est tout autant culturelle qu'économique et la mondialisation de l'information est porteuse de bouleversements des réalités culturelles comme politiques.

En modifiant profondément les conditions d'accès à la connaissance et à la formation, les nouvelles technologies permettront, malgré la fracture numérique, à un nombre croissant de personnes à travers le monde d'avoir accès à l'information, de communiquer entre eux, d'accéder à la formation, la maîtrise des connaissances devenant accessible n'importe où dans le monde.

Mais dans un monde marqué par des inégalités considérables, la mondialisation de l'information, de la communication est potentiellement explosive. Elle rend visibles les différences de conditions et de situations et invite à s'interroger sur l'origine des inégalités et sur les raisons de leur permanence.

Croissance mondiale et inégalités

PIB par habitant en dollar internationaux 1990			
	1913	1950	2001
États-Unis	5 301	9 561	27 948
Europe de l'Ouest	3 548	4 579	19 256
Amérique Latine	1 481	2 506	5 811
Asie (Japon exclu)	658	634	3 256
Afrique	637	894	1 489

Part du PIB sur une base 100 États-Unis			
	1913	1950	2001
États-Unis	100	100	100
Europe de l'Ouest	67	48	69
Amérique Latine	28	26	21
Asie (Japon exclu)	12	7	12
Afrique	12	9	5

Sur un siècle, les inégalités entre pays se creusent sous la double dynamique de la croissance économique et de l'évolution démographique. Les écarts entre les extrêmes passent de 1 à 8 en 1913, de 1 à 14 en 1950 et de 1 à 20 en 2001. les écarts sont en réalité encore plus amples car on mesure ici des moyennes continentales. Entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches, en 50 ans, les écarts ont doublé pour passer de 1 à 20 et de 1 à 40.

L'Amérique Latine, l'Afrique et l'Asie ont connu, surtout à partir de 1950, une explosion démographique qui a pesé lourd sur le PIB par habitant. À partir de niveaux de développement, certes inégaux, le PIB par habitant aura à peine doublé en Afrique et en Amérique Latine, alors qu'il a quintuplé en Asie, notamment du fait du décollage que connaissent la Chine et l'Inde. Les pays qui restent en marge de la vague actuelle de la mondialisation, qui ne connaissent pas une

accumulation rapide de capital, d'investissements directs, d'une croissance de leur production et de leurs exportations, se paupérisent.

Les données mondiales sont fortement biaisées par le poids démographique de la Chine, mais cela reflète aussi la réalité de la croissance en Asie qui concerne la moitié de la population mondiale.

Les inégalités internes dans les pays du sud, déjà plus marquées que dans les pays riches, ont tendance à s'accroître. Ainsi en Asie, la croissance rapide et la réduction de la pauvreté absolue vont de pair avec la croissance des inégalités tant dans les campagnes que dans les villes. Le rôle de la mondialisation dans la croissance des inégalités paraît aussi peu contestable que son rôle positif dans le processus de rattrapage. Les bénéfices de l'ouverture ont été inégalement répartis parmi la population chinoise. Il s'agit là très largement d'une question de politique intérieure.

L'événement le plus lourd de conséquences pour les décennies
À venir, c'est le rattrapage économique et la forte croissance chinoise qui tente d'associer capitalisme débridé et régime politique autoritaire. Si d'autres pays comme la Corée ont connu une évolution similaire, ce qui importe dans le cas de la Chine, c'est le poids du pays, ne serait-ce que par l'importance de sa population et l'ampleur des écarts, notamment en matière de standards sociaux. On peut se poser la question du temps nécessaire à l'élévation moyenne des standards sociaux du fait de l'importance des réserves de main d'œuvre disponible et du régime politique autoritaire facteurs défavorables à une dynamique de progrès social.

Le poids de la Chine et de l'Inde, ampleur et vitesse des changements

Données 2002-2003

Inde	
3,3 millions de km ² ; 1 065 millions d'habitants ; 331 habitants au km ²	
Croissance économique	Voisine de 6 % par an. Le PIB a été multiplié par presque 4 en 20 ans ; le PIB/habitant multiplié par 2,6.
Population active	470 millions dont 57 % dans l'agriculture ; 17 % dans l'industrie ; 26 % dans les services.
Investissements	24 % du PIB.
Commerce extérieur	
Exportations	77 milliards de dollar, multipliées par 14 en moins de 30 ans.
Importations	84 milliards (x 14).

Chine	
9,6 millions de km ² ; 1 300 millions d'habitants ; 136 habitants au km ²	
Croissance économique	Supérieure à 9 % par an. Le PIB a été multiplié par 6 en 20 ans ; le PIB/habitant multiplié par 5.
Population active	769 millions dont 44 % dans l'agriculture ; 18 % dans l'industrie ; 38 % dans les services.
Investissements	40 % du PIB.
Commerce extérieur	
Exportations	365 milliards de dollar, multipliées par 49 en moins de 30 ans.
Importations	328 milliards de dollar (x 41).

Europe à 25	
4,1 millions de Km ² ; 460 millions d'habitants ; 112 habitants au km ²	
Croissance économique	En moyenne légèrement supérieure à 2 % durant les dix dernières années. En 20 ans le PIB a augmenté de l'ordre de 50 %.
Population active	200 millions dont 5 % dans l'agriculture ; 25 % dans l'industrie ; 70 % dans les services.
Investissements	19 % du PIB.
Commerce extérieur	
Exportations	1 061 milliards de dollar
Importations	1 130 milliards de dollar

L'entrée de la Chine dans l'économie mondiale bouleverse les **Équilibres mondiaux** et soulève toute une série d'interrogations majeures, que nous ne pouvons ignorer sans pour autant considérer que les évolutions seront ce que les théories prétendent.

- **Son poids économique s'accroît rapidement même s'il est encore fort éloigné de ce qu'elle représente sur le plan démographique.** En contrepartie, l'importance relative des zones anciennement développées diminuera, plus ou moins rapidement selon que la croissance y sera plus ou moins forte. Cela ne veut pas dire que l'Europe, par exemple, doit s'appauvrir, mais cela signifie clairement une part relative moindre dans l'économie du monde.

- Des centaines de millions de personnes voient leur niveau et leurs conditions de vie s'améliorer et aspirent à ce que cela se poursuive. Si les inégalités sont phénoménales, d'autres centaines de millions de personnes veulent elles aussi entrer dans le bal et ne demandent qu'à travailler pour cela. Cela veut dire que les besoins en énergie, en produits de toutes sortes, matières premières, biens de consommation comme biens d'équipements sont immenses. Les conséquences sont multiples : tensions sur les approvisionnements et les prix (par exemple l'acier), effets d'entraînement sur la croissance et opportunités pour les pays et les entreprises qui sauront les saisir.

Régulation du marché de la sidérurgie mondiale

Lors du second semestre 1998, à la suite de la crise financière en Asie du Sud-Est, l'augmentation des livraisons en provenance des pays de l'ex-URSS, l'industrie sidérurgique américaine est intervenue auprès de l'administration américaine pour déclencher des mesures protectionnistes dans la perspective de sauvegarder de nombreuses entreprises en restructuration ou en faillite. En juin 2001, les États-Unis ont décidé, conformément à la section 201 de la législation commerciale, l'imposition de restrictions aux importations étrangères par l'augmentation des droits de douane conséquents et aux recours à des mesures de sauvegarde. Ces mesures unilatérales venant s'ajouter aux multiples protections antidumping déjà existantes pour de nombreux produits sidérurgiques.

Afin de parer aux conséquences qu'aurait une nouvelle crise mondiale de l'acier, l'Europe a choisi, avec la Commission européenne, d'entamer des négociations multilatérales dans le cadre de l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Économiques) visant à faire adopter un règlement anti-subsidiation sur

le modèle qui était en vigueur dans la Communauté européenne par le biais des mesures du traité CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier).

Dans le même temps, l'Europe a porté plainte auprès de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) pour commerce illégal des USA et a obtenu gain de cause. Les USA ont été condamnés à supprimer leurs mesures protectionnistes d'autant qu'ils avaient mené un processus de concentration des producteurs et un soutien des Pouvoirs publics par la reprise de dettes sociales de certaines entreprises en difficulté.

Depuis, l'OCDE a mené des négociations pour conclure un accord multilatéral sur le commerce de l'acier en particulier la définition de mesures de régulation dans ce secteur industriel, notamment le code des aides d'État et subventions aux entreprises sidérurgiques limitées au financement à la recherche produit/procédés, au respect de l'environnement par l'application de normes et aux aides à la fermeture des installations surcapacitaires.

C'est aussi la fin des avantages acquis de la division du travail mise en place par le capitalisme industriel du XXème siècle.

Les activités industrielles réclamant des capitaux, de la technologie et des savoirs faire peuvent être localisées n'importe où dans le monde pour peu que les conditions locales s'y prêtent et que les entreprises y trouvent leur compte. Et comme il est plus facile de trouver des boucs émissaires que de poser les problèmes dans leur complexité, les pertes d'emploi liées aux délocalisations ou à la concurrence des pays à bas salaires est généralement surestimée. Est ainsi notamment éludée la question des conséquences pour l'emploi d'un contexte de croissance trop médiocre depuis trop longtemps.

Il y a nécessité, sur ces questions de l'emploi, de trouver les réponses en termes de politique économique, industrielle et sociale. Au regard de l'amplitude des écarts des standards sociaux comme de l'importance des réserves de main-d'œuvre, les dénivellations dans les coûts salariaux seront longues à être comblées.

Les salaires et les standards sociaux ne seront-ils pas tirés vers le bas ? Quelles sont les réponses possibles, réalistes et acceptables pour qu'il n'en soit pas ainsi ?

Quel est l'impact de la mondialisation sur l'emploi ?

Une question sans réponse... ou dont la réponse n'est pas audible.

Cette question revient de façon récurrente dans le débat public, notamment lorsque la conjoncture économique se dégrade, que le chômage augmente et que l'actualité est faite de licenciements. Cette question, directement corrélée avec la situation de l'emploi et la conjoncture, reflète bien l'anxiété de l'opinion prête à donner crédit aux annonces les plus sombres. Ainsi en 1993, au plus fort de la précédente récession, les délocalisations font la une des journaux et des débats. Avec la reprise et la croissance forte à la fin des années 1990, le recul du chômage et les nombreuses créations d'emplois, y compris industriels, la question quitte le devant de la scène. La conjoncture déplorable de ces dernières années et l'état du marché du travail font que de nouveau cette question revient avec force. D'autant plus que de nouveaux producteurs arrivent en force sur le marché et qu'il n'est question que d'importations massives, de suppressions d'emplois et de délocalisations. Cela a été le cas en son temps pour le Japon, puis pour la Corée et les autres nouveaux pays industriels, c'est encore le cas actuellement avec la Chine et l'élargissement de l'Union européenne aux dix nouveaux membres d'Europe de l'Est.

Comme hier, il est fait état de pertes d'emplois considérables, déjà en cours ou à venir avec des chiffres impressionnants qui donnent le vertige. Fort heureusement, ces chiffres maximalistes n'ont jamais été confirmés et vérifiés dans les faits jusqu'à présent, mais ils sont à la hauteur des craintes que suscite la concurrence des pays

à bas salaires. Toutes les études les plus sérieuses concluent que le problème, pour réel qu'il soit, est surestimé dans ses conséquences sur l'emploi. On prendra pour preuve l'évaluation faite par L. Fontagné et J-H. Lorenzi dans leur rapport pour le Conseil d'Analyse Économique, "Désindustrialisation et délocalisations" en février 2005 et qui a fait l'objet d'une présentation par L. Fontagné au Bureau Fédéral de mars 2005. Au total, en considérant le solde entre les créations et les suppressions d'emplois liées aux échanges internationaux, les pertes d'emplois (pour la France) sont évaluées à moins de 1 % de l'emploi industriel et moins de 0,5 % de l'emploi total. Or ce résultat, recoupé par bien d'autres études, n'est pas audible. Pourquoi ? Probablement parce que les pertes d'emplois par licenciements, fermetures d'entreprises ou délocalisations sont visibles alors que les créations d'emplois entraînées par le développement de ces échanges sont invisibles. Les premières sont concentrées, affectent un territoire ou une branche d'activité, le comptage est apparemment simple, elles donnent lieu à des conflits et sont médiatisées. Par contre, les secondes sont non repérables ou difficilement, dispersées dans un plus ou moins grand nombre d'entreprises dans des branches d'activité diverses, etc. Enfin, ceux qui perdent leur emploi sont rarement, ou en si petit nombre, ceux qui bénéficient des nouveaux emplois... La mondialisation a bien des effets inégaux sur l'emploi et les revenus en fonction des secteurs et des groupes sociaux concernés. C'est aux politiques nationales de réparer et surtout d'anticiper les mutations pour y répondre en temps utile.

Les coûts salariaux ne sont pas les seuls déterminants, ni même les plus importants de la localisation des activités et de la compétitivité. La proximité des marchés, les commodités dont peut bénéficier l'entreprise, la qualité des infrastructures, la compétence et la formation des salariés, l'environnement favorable à la R&D et à l'innovation, sont autant d'éléments importants. On peut détailler encore la liste des facteurs susceptibles de jouer sur l'efficacité

productive des entreprises et leur rentabilité. Bien des endroits sur la planète sont aujourd'hui susceptibles de présenter une gamme plus ou moins longue de ces facteurs.

La conclusion en est simple. S'il n'y a pas beaucoup de situations acquises, il n'y a pas davantage de déterminisme mécanique. Dans un monde économique en croissance, les besoins sont immenses, il y a donc de la place pour tous. Mais dans un monde concurrentiel et ouvert, il faut gagner sa place et la conserver.

La question de la compétitivité est une question vitale pour les entreprises et les salariés, la réponse n'est pas que microéconomique et

ne relève pas que des compromis possibles au niveau de l'entreprise. C'est aussi affaire de politiques économiques et industrielles, de recherche et de développement, de formation initiale comme continue, de qualité des systèmes de production et donc de travail.

La question de la compétitivité est une question vitale pour les entreprises et les salariés, la réponse n'est pas que microéconomique et ne relève pas que des compromis possibles au niveau de l'entreprise.

La mondialisation oblige à de nouvelles réponses

On le voit, la réponse est globale dans le sens où elle nécessite une mobilisation de tous les acteurs et une articulation des politiques publiques, des stratégies d'entreprises et des acteurs de la société civile sur les priorités des politiques économiques et sociales. Il faut créer les synergies sur des objectifs convergents, clarifiés dans des débats contradictoires et sur lesquels des accords sont conclus au terme de négociations qui, parce que n'ayant pas pour objectif d'être consensuelles et, à défaut d'être unanimes, sont sérieuses et respectées. Cette démarche porte un nom, c'est ce que l'on l'appelle un pacte ou un contrat social. Trop d'exemples, anciens ou plus récents, montrent qu'en France cette méthode semble vouée à l'échec. Rien d'étonnant alors que la France s'enlise, dans la stagnation, dans le chômage, dans les politiques gribouilles, dans l'épuisement du politique et le délitement de la vie démocratique et sociale. Face à ce constat, il n'y a que deux réponses : la détermination et la persévérance. Entre un modèle gaulois irréductible à la mondialisation mais qui n'a existé que dans l'imagination et un modèle libéral tout aussi idéologique et inapplicable, il n'y a qu'un discours tenable : celui qui prône la qualité de la coopération, du dialogue social, de la négocia-

tion et des compromis acceptables parce qu'ils répartissent équitablement l'effort pour un enjeu mobilisateur et partagé. Nombreux sont les pays européens qui, sans être des modèles, s'en approchent et résolvent mieux leurs difficultés. Aucune fatalité historique, aucun soit disant trait de caractère n'interdisent que nous ne puissions y arriver. C'est un des enjeux d'une pédagogie posant clairement les termes du débat, loin des invectives des radicaux ou des partis pris idéologiques des libéraux.

■ **La croissance actuelle de l'économie mondiale met aussi en évidence les limites d'un modèle de développement et de consommation.**

On sait déjà que la situation actuelle est difficilement tenable, le mode de vie des pays actuellement riches et industrialisés est donc difficilement reproductible et extensible à l'identique à l'ensemble du reste du monde. Mais au nom de quoi et par quels moyens pourrions-nous interdire aux chinois, aux indiens et à bien d'autres de vouloir accéder à des standards de vie comparables aux nôtres ? L'objectif de "croissance zéro" (d'aucuns parlent de décroissance) signifierait figer les situations actuelles ce qui n'est ni acceptable ni tenable, les progressions de croissance doivent cependant être différenciées afin de réduire les écarts existants entre les grandes régions du monde.

Nos sociétés industrialisées qui ont largement puisé dans les ressources de la planète ont une responsabilité particulière ainsi que les moyens de promouvoir le développement durable, capable de rendre compatible croissance économique et préservation de la planète. Ce passage obligé est en même temps une formidable opportunité pour une nouvelle révolution qui inventera les nouveaux matériaux, les nouveaux objets et leurs usages comme leur processus de production. Comme les précédentes révolutions industrielles, celle qui s'amorce, combinera de façon inédite innovations technologiques, économiques et sociales. Elle bouleversera et recomposera nos activités, nos entreprises, nos métiers, nos professions.

Les salariés ne peuvent se contenter d'en subir passivement les conséquences, mais ils seraient nécessairement perdants à vouloir imiter les luddites, ces artisans anglais qui, deux siècles plus tôt, brisaient les métiers à tisser qui les réduisaient au chômage (quelques dizaines d'années plus tard, les canuts lyonnais engageaient la révolte contre l'exploitation de leurs donneurs d'ordre). Au syndicat de jouer son rôle de critique des changements techniques et des organisations de travail et de négocier les mises en œuvre comme les conséquences des mutations technologiques.

Nos sociétés industrialisées qui ont largement puisé dans les ressources de la planète ont une responsabilité particulière ainsi que les moyens de promouvoir le développement durable, capable de rendre compatible croissance économique et préservation de la planète.

Une nouvelle géopolitique du monde marquée par la montée en puissance de la Chine et des nations du Sud

Le poids démographique des pays asiatiques, en particulier de la Chine et de l'Inde, impliquait qu'un jour le centre de gravité du monde se déplace. Les évolutions économiques que connaissent ces pays, leurs ambitions politiques, font qu'ils ne pouvaient se contenter de n'être que des puissances régionales, sans vocation à faire valoir leurs intérêts ou à dire leurs mots dans les affaires du monde. Demain (en fait dès aujourd'hui), d'autres nations encore, comme le Brésil par exemple, comptent bien faire entendre leur voix ; on a déjà pu s'en apercevoir lors des négociations à l'OMC.

Non seulement la page est bien tournée sur l'époque où l'Europe dominait le monde, mais la prétention à un co-leadership avec les États-Unis ne résiste guère devant la réalité des rapports de force qui se dessinent. La chute du communisme et la fin de la menace soviétique sur l'Europe ont changé la donne des rapports entre les États-Unis et l'Europe, et mis en évidence de façon crue la réalité de ces relations. Depuis longtemps les États-Unis font prévaloir leurs intérêts, le plus souvent sans fard. Leur formule selon laquelle "le dollar est notre monnaie, mais votre problème" (autrement dit, c'est à vous, non-américains, de gérer le taux de change de vos monnaies avec le dollar) est révélatrice de leur conception de la gestion des relations internationales. Mais on pourrait donner bien d'autres exemples

Non seulement la page est bien tournée sur l'époque où l'Europe dominait le monde, mais la prétention à un co-leadership avec les États-Unis ne résiste guère devant la réalité des rapports de force qui se dessinent.

récents ou plus anciens comme par exemple le recours récurrent et de façon unilatérale aux mesures protectionnistes et de guerre économique quand ils entendent défendre leurs intérêts.

Qu'il s'agisse de Kyoto, du Moyen Orient ou de toute autre question, la présidence Bush est révélatrice que ce qui compte pour les États-Unis, c'est le rapport de force. Ils traiteront avec ceux qui font le poids. L'Europe, les nations européennes, feront-elles partie de ceux-là ? Cette question de la place de l'Europe se pose tout autant par rapport à ces États et ces peuples avec lesquels il faudra de plus en plus compter sur le plan économique comme sur le plan politique. De multiples indices dans les négociations internationales, économiques comme politiques, à l'OMC ou à l'ONU, montrent que les pays du Sud entendent défendre de plus en plus leurs intérêts présents et futurs, leurs visions du monde qui n'ont aucune raison de coïncider avec la nôtre.

La mondialisation rend d'autant plus impérieuse le renforcement de l'Europe si elle veut compter dans le monde qui se dessine, défendre ses intérêts et faire valoir ses valeurs

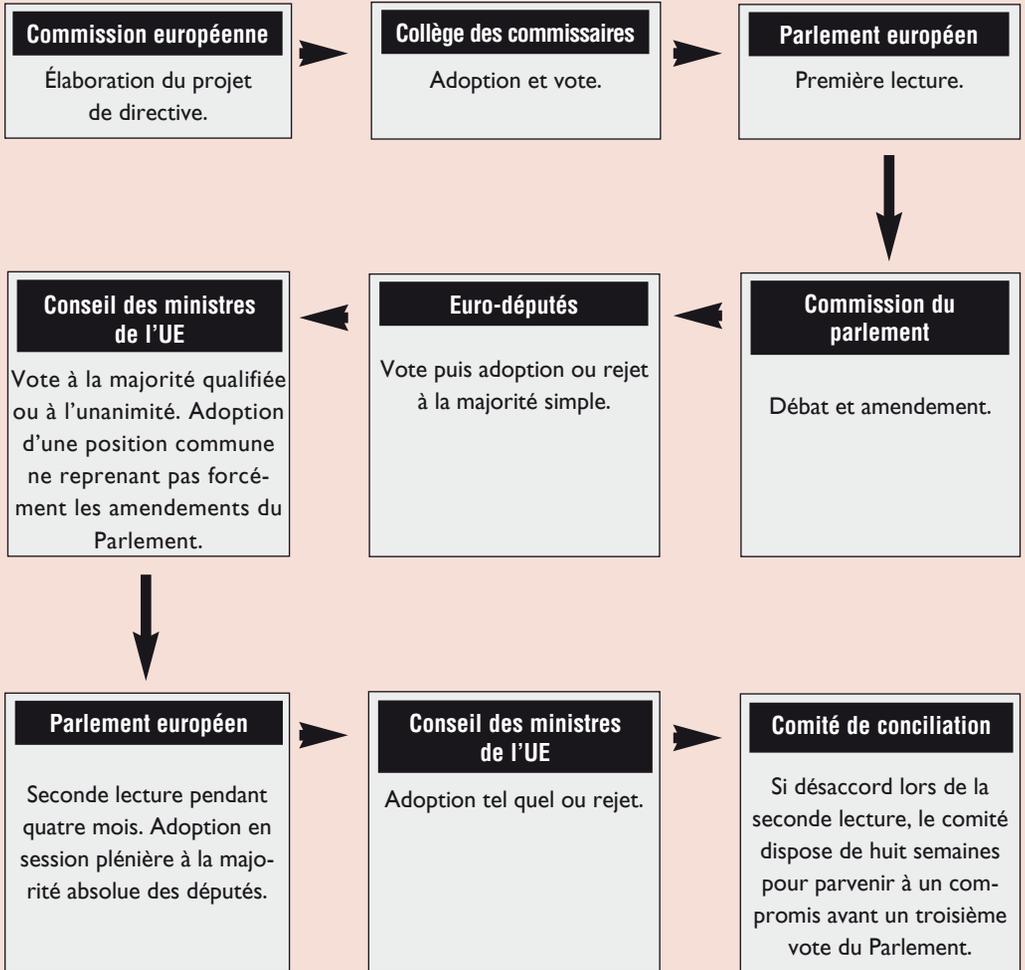
L'Europe, qui vient tout juste de retrouver (pour l'essentiel) l'unité de sa géographie héritée de l'histoire, est confrontée à un triple défi. Défi de la compétition économique à laquelle son modèle de développement économique et social est confronté ; défi de sa construction institutionnelle au regard de sa légitimité démocratique et de l'efficacité de sa gouvernance ; défi enfin de sa politique extérieure, qu'il s'agisse du rôle qui doit être le sien dans l'émergence d'une gouvernance mondiale ou de la définition de ses frontières et de ses relations avec son environnement proche.

Pour la première fois dans l'histoire, de vieilles nations, qui se sont déchirées à multiples reprises et de façon particulièrement dramatique la dernière fois, ont entrepris de façon démocratique et pacifique la construction d'un ensemble supranational. Elles entament maintenant l'unification du continent dont il faut résorber les disparités économiques. Le chemin parcouru en soixante ans est impressionnant sans pour autant laisser le temps d'une pause. Le temps de la guerre s'estompe dans les mémoires pour que la paix préservée suffise à justifier l'Europe aux yeux des européens.

À nombre d'entre eux, à commencer par les Français, les services de la Commission européenne ont servi de repoussoir, rendus responsables des contraintes qui pesaient sur les politiques nationales. Nombre de fois l'Europe aura servi de bouc émissaire commode à des gouvernements guère pressés d'assumer la responsabilité de politiques considérées comme impopulaires et de décisions prises dans le cadre intergouvernemental du Conseil par les chefs d'État et de gouvernement. Il est difficile d'imaginer travail plus anti-pédagogique qui aura contribué à ce que pour nombre de personnes, l'Europe est ressentie comme un risque supplémentaire d'insécurité, de remise en cause de spécificités nationales auxquelles les gens sont fortement attachés. La tentation du repli sur le bastion national et de la course en solitaire dans la compétition mondiale au détriment d'un jeu collectif mais dont la coopération semble impraticable, n'est pas écartée. Elle est illusoire et conduirait à un étiolement catastrophique.

Défi de la compétition économique à laquelle son modèle de développement économique et social est confronté ; défi de sa construction institutionnelle au regard de sa légitimité démocratique et de l'efficacité de sa gouvernance, défi enfin de sa politique extérieure

Comment se construit la politique européenne ?



Le pacte de stabilité et de croissance. Le pacte adopté à l'occasion de la création de l'euro a pour but d'imposer une discipline nécessaire des finances publiques. Cette discipline remplace le fait qu'il n'y a plus de risque de dévaluation ni de montée des taux d'intérêts pour un pays qui accumulerait des déficits excessifs. Le pacte de stabilité fixe un plafond de 3 % du PIB pour le déficit annuel et de 60 % pour le montant cumulé de la dette publique. En cas de dépassement, une procédure est engagée par la Commission pour apprécier la situation, faire des recommandations au pays qui n'est pas dans les clous et si la situation perdure prendre des pénalités. Violentement décrié par les détracteurs de la monnaie unique, le pacte n'a en fait jamais été appliqué et il est ouvertement remis en cause notamment par la France et l'Allemagne qui connaissent des déficits supérieurs aux 3 % et exigent sa révision pour en assouplir la rigueur. Pour discutables qu'il pouvait être dans ses modalités et de fait non appliqué, le pacte n'a pas été pour l'instant la contrainte qui aurait pesé sur la politique budgétaire comme sur les déficits sociaux. "Bruxelles" comme on dit, n'est pas responsable de l'état des finances publiques de la France. Mais avec un endettement qui a atteint les 65 % du PIB et un déficit qui reste élevé, probablement encore supérieur aux 3 %, attention au retour de bâton ! La charge de la dette de l'État, 38,7 milliards d'euros (auxquels il faut ajouter 8,6 milliards pour les autres administrations publiques, en 2003, uniquement pour le paiement des intérêts, représente déjà le troisième poste du budget, juste après l'éducation nationale et la défense. En 12 ans, cette charge a doublé et sa part dans le budget général est passée de 9,9 % à 13,6 %. Alors que les taux d'intérêt sont historiquement bas, notamment grâce à l'euro. Que se passerait-il si les taux d'intérêt devaient remonter ? Le pacte de stabilité ne peut être considéré comme responsable de la nécessité d'une meilleure gestion des finances publiques mais cela n'enlève rien à la nécessité d'arriver à un accord. On ne peut profiter des avantages de la monnaie unique sans respecter un minimum de règles communes. Peut-on encore pendant longtemps jouer le passager qui ne paie pas son billet ?

Le budget européen. Les prélèvements obligatoires pour financer les dépenses communes peuvent être considérés comme un indicateur de l'effort que les pays européens sont prêts à faire pour vivre ensemble. Les politiques communes, la cohésion et la solidarité, passent par là, même si ce n'est pas la seule voie. En 2005, le budget européen, nécessairement à l'équilibre, atteint 116 milliards d'euros, montant que l'on peut comparer aux 284 milliards du seul État français (soit 18 % du PIB, mais auquel il convient d'ajouter les dépenses des collectivités locales et celles de la protection sociale, au total l'équivalent de 55 % du PIB). Sur ce total, la PAC en absorbe, à elle seule 37 %.

Or le budget européen fait l'objet d'une âpre négociation pour en déterminer le montant, l'affectation et, en fin de compte, pour savoir qui payera pour qui (et pour quoi). La négociation a pour objet de savoir si le budget européen sera plafonné à 1 % du PIB de l'Union (position des six principaux pays contributeurs, dont la France) ou à 1,21 % comme le propose la Commission. Chacun réclame son dû, les uns la garantie pour la PAC, les autres veulent continuer à bénéficier de la ristourne obtenue en son temps par Mme Thatcher, d'autres encore s'inquiètent de ne plus pouvoir bénéficier des fonds structurels, allant en priorité aux nouveaux entrants. Chacun fait son compte, plus soucieux de rentrer chez lui, en pouvant montrer qu'il a bien défendu les intérêts nationaux.

Certes le budget européen ne remplira jamais les mêmes fonctions que les budgets nationaux. Même modeste, il a besoin d'être plus substantiel que ce qu'il est actuellement. En outre, son augmentation, si elle devait se faire, nécessitera d'affecter des ressources supplémentaires à l'Union. Transfert de ressources en provenance des budgets nationaux ou augmentation des impôts affectés ? Beau casse-tête en perspective. Dans de telles conditions, l'Union européenne peut-elle faire plus, qu'il s'agisse des fonds structurels pour la cohésion, des infrastructures communautaires, de la politique industrielle ou du soutien à l'innovation ? Mesurée à l'aune de ses dépenses communes, l'Europe a encore un long chemin devant elle...

Historique

La directive communautaire 94/45/CE du 22/09/94 instaure avec les CEE l'obligation pour les entreprises et les groupes de dimension communautaire, d'informer et de consulter leurs travailleurs. Ce nouveau droit a été transposé dans les législations nationales.

Un important travail syndical de mise en place

La mise en place de ces Comités d'Entreprise Européens a constitué pour nous un enjeu important (pour la construction d'un espace social européen harmonisé et régulé) et un travail continu avec la FEM (avec la mise en place de près de 300 CEE pour notre champ en Europe).

Les CEE : Un levier pour notre action

Aujourd'hui alors que des processus de restructuration multiformes impactent la presque totalité des groupes industriels agissant en Europe et sont devenus le lot commun, nos exigences quant au fonctionnement et au rôle que doivent jouer les CEE sont plus que jamais détermi-

nantes. En effet, les systèmes d'information-consultation nationaux ne sont plus le niveau suffisant pour aborder ces questions. Le rôle et les moyens des CEE doivent donc être développés pour qu'ils gagnent en efficacité. C'est encore loin d'être le cas pour la majorité des CEE, quand des directions s'accommodent d'un fonctionnement a minima ou cherchent à s'exonérer de leurs obligations. Pour autant des équipes syndicales, dépassant les réflexes nationaux, ont su développer une culture européenne commune et inventer des pratiques syndicales nouvelles : pour anticiper les changements et donner toute sa portée à l'information-consultation, pour influencer sur les projets présentés, pour obtenir progressivement un cadre commun d'action et des solutions cohérentes et équitables dans les domaines comme l'égalité des chances, l'accès à la formation, les garanties en cas de licenciement ou le droit au reclassement, la protection sociale, ou l'exercice du droit syndical. Les CEE sont aussi un levier pour agir sur la responsabilité sociale de leurs entreprises à l'échelle mondiale.

Historique

Le dialogue social sectoriel européen a véritablement émergé en 88 avec la communication "Adapter et promouvoir le dialogue social au niveau communautaire" de la Commission qui a édicté des règles précises quant à la création, à la représentativité et au fonctionnement des CDSSE, lieux de consultation, d'initiatives conjointes et de négociation.

Création et fonctionnement

Les CDSSE sont créés à l'initiative des représentants des employeurs et des travailleurs (pour nous, c'est la FEM) répondant aux critères suivants :

- Appartenir à des secteurs ou catégories spécifiques organisés au niveau européen.
- Être composés d'organisations reconnues, parties intégrantes des structures des partenaires sociaux des États membres, en capacité de signer des accords et représentatives dans plusieurs États membres.
- Disposer des structures leur permettant de participer de manière efficace au processus de consultation.

Les CDSSE sont composés d'un maximum de 50 représentants à parité employeurs et travailleurs et présidés soit par l'un des représentants soit, à leur demande, par le représentant de la Commission qui, dans tous les cas, assure le secrétariat des comités.

Chaque comité adopte son règlement intérieur et son programme de travail. Il dispose au moins d'une réunion plénière par an et traite des questions plus spécifiques lors de réunions de secrétariats élargis ou de groupes de travail restreints. Il délègue le plus souvent aux secrétaires respectifs des partenaires sociaux, avec la commission, le soin de préparer les réunions, l'ordre du jour et le suivi des travaux.

Mise en œuvre

Quelques 31 CDSSE sectoriels existent. Dans le champ de la métallurgie européenne, le premier a été créé en 1999 dans la construction navale. Un prochain, pour l'acier, doit voir le jour, d'autres devraient suivre dans l'automobile, les ascenseurs, les garages.

Les CDSSE ont identifié et traitent un très large éventail de sujets et de thèmes d'intérêt commun : difficultés et/ou des perspectives d'avenir du secteur, situation économique, sociale et industrielle et incidence des initiatives communautaires, emploi (attractivité du secteur par exemple), formation (diffusion de bonnes pratiques, harmonisation des diplômes et certification), santé sécurité et conditions de travail... Leurs travaux ont débouché sur des engagements de nature ou de portée diverses : avis et positions communes, déclarations, lignes et codes de conduite, chartes, accords...

Restent à construire les étapes politiques qui doivent conférer la légitimité démocratique à des institutions qui permettent un gouvernement efficace de l'ensemble européen. Il reste encore un long chemin à parcourir car il ne s'agit pas de mécanique institutionnelle, mais aussi des compromis à trouver sur la gouvernance économique, les modalités du “vivre ensemble”, compromis qui soient autre chose que des simples règlements de bon voisinage.

L'arène européenne donne souvent le sentiment d'être dans une foire d'empoigne, il peut difficilement en être autrement, chaque État défendant ce qu'il pense être ses intérêts. L'intervention accrue du Parlement, la participation plus active de la société civile compliquent le jeu en même temps qu'ils relancent le débat. Le syndicalisme se doit d'être présent sur un terrain où les jeux sont loin d'être faits et les parties d'être jouées.

L'Europe devient ainsi un enjeu essentiel et un espace d'action pour le syndicalisme : construire les rapports de force pour peser sur la politique économique et l'indispensable politique industrielle et contrôler les transitions, négocier les mutations et veiller au respect des accords et à leur application.

L'Europe doit être un des lieux où se réinvente un nouveau modèle de croissance face au défi du développement durable. Elle peut être l'espace où la performance économique se conjuguera avec l'excellence sociale dans le cadre d'un nouveau modèle social.

Le rôle du syndicalisme est de participer à la redéfinition des modes comme des niveaux de vie auxquels chacun a droit, au regard des valeurs sur lesquelles le syndicalisme s'est créé, à leur concrétisation comme principe d'action en Europe et dans le monde.

Le rôle du syndicalisme est de participer à la redéfinition des modes comme des niveaux de vie auxquels chacun a droit, au regard des valeurs sur lesquelles le syndicalisme s'est créé, à leur concrétisation comme principe d'action en Europe et dans le monde.

À l'heure de la mondialisation, c'est l'objectif historique que le syndicalisme peut se fixer. Il n'est pas acquis d'avance, bien des embûches sont prévisibles et autant d'épreuves de force, mais rien ne permet de dire que la partie ne peut pas être gagnée.

LES TRANSFORMATIONS DU CAPITALISME

Depuis vingt-cinq ans les économies capitalistes ont connu des changements importants qui ont profondément affecté le modèle qui avait prévalu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Le capitalisme contemporain ne ressemble plus guère à celui d'hier et on peut à ce titre parler d'une nouvelle configuration du capitalisme. Cela nous oblige à un effort d'analyse pour démêler l'écheveau d'une réalité complexe dont il faut cerner les contours et les dynamiques, tant il semble vain d'attaquer le capitalisme en faisant semblant de croire qu'il est le même que celui d'hier. Au stade actuel, le travail d'analyse, qui ne prétend être ni achevé ni définitif, permet de faire ressortir quelques lignes de force pour mieux se retrouver dans le foisonnement de l'actualité et l'enchaînement des événements. Nous avons conscience du caractère fragmentaire de l'analyse proposée qui ne se veut pas une synthèse qui fasse système. En l'état actuel ce serait prétentieux. Il aurait aussi pu paraître percutant de proposer de qualifier le capitalisme d'aujourd'hui en lui accolant "financier", "actionnarial" ou "mondialisé". On devine la satisfaction que cela peut procurer à ceux qui ont besoin de désigner l'adversaire, le mal qui est responsable de tous les malheurs. Nous n'avons pas voulu nous y essayer pour une raison pédagogique fondamentale : dénoncer l'imposture des explications simplistes, qui présentent toujours la cause qui explique tout.

Attitude sans doute commode pour des mobilisations aux objectifs flous ou inavoués mais qui se paient cher un jour ou l'autre. Il nous faut faire l'apprentissage de la complexité. Complexité de l'analyse parce que la réalité est tout simplement complexe et difficile à saisir. Ce n'est pas simplement une volonté de modestie, c'est d'abord le rejet de ceux qui veulent nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Pour être efficace dans son action, avancer dans la concrétisation des objectifs et des valeurs qu'il porte, le syndicalisme ne peut se payer le luxe de se tromper de cible. Décrypter la réalité telle qu'elle est et non pas en saisir quelques éléments pour renforcer les idées préétablies, comprendre les différentes logiques à l'œuvre, savoir déceler les failles et les contradictions sur lesquelles nous pouvons agir, saisir les opportunités d'action, construire les rapports de force sur la capacité à convaincre que le contexte, pour difficile qu'il soit, n'est pas désespéré. Il est de notre responsabilité de bâtir une critique en lien avec nos exigences afin d'en faire le moyen d'une mobilisation pour peser dans le champ des possibles.

Il est de notre responsabilité de bâtir une critique en lien avec nos exigences afin d'en faire le moyen d'une mobilisation pour peser dans le champ des possibles.

Mouvements de capitaux et économie mondialisée

Avant d'aborder directement la place du capital dans le développement et la stratégie des entreprises, il est nécessaire d'avoir un regard rapide sur la finance mondiale, la place des États, le rôle des institutions financières.

Des années 70 à aujourd'hui, le système monétaire international a connu de fortes évolutions qui ont conduit à de très forts mouvements de capitaux dont une part importante finance les dettes publiques des États à travers des emprunts d'État.

Les transformations du système monétaire international

À partir du début des années 1970, le système monétaire international mis en place au sortir de la guerre par les accords de Bretton Woods, connaît une série de transformations majeures. C'est la fin de la convertibilité en or du dollar et la suppression des changes fixes entre les monnaies. Alors que leurs comptes extérieurs sont profondément déséquilibrés, les États-Unis se libèrent de toute obligation à l'égard des États qui demandent la conversion en or des dollars qu'ils détiennent. De plus, un nombre croissant de pays laisse flotter leur monnaie. Les taux de change entre les monnaies fluctuent au gré des déséquilibres économiques et des mouvements de capitaux. Cela ne signifie pas que les États sont passifs, au contraire ils gèrent, autant qu'ils le peuvent et le veulent, le taux de change de leur monnaie en fonction de leur stratégie. Ce que ne se priveront pas de faire les États-Unis, avec cette belle formule pour les autres (et en particulier les européens) : *“le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème”*.

Ce changement radical s'est accompagné de la suppression des contrôles des changes et de la libéralisation progressive des mouvements de capitaux. Il en résulte un accroissement considérable des opérations sur le marché des changes entre monnaies, entraînés par la croissance des flux monétaires correspondant de toutes les activités économiques transfronta-

lières (commerce extérieur, tourisme, placement de capitaux, etc.). L'instabilité des changes dus aux déséquilibres macroéconomiques, amplifiée par la spéculation, conduit à la mise en place du SME (le Système Monétaire Européen), qui connaîtra plusieurs crises de changes, avant la création d'une zone monétaire européenne.

Les années 80 et 90 connaissent des mouvements de capitaux de très grande ampleur. Une partie de ces flux s'explique par le développement d'investissements directs de la part de firmes multinationales, mais une autre partie correspond à des capitaux qui se placent (essentiellement mais pas exclusivement) en emprunts d'États qui financent ainsi leur dette publique. Tous les États, au nord comme au sud, se sont ainsi fortement endettés (voir le cas de la France dont la dette publique représentait 20 % du PIB au tout début des années 80 et 65 % maintenant) mais l'endettement est devenu dramatique dans le cas des pays peu développés.

En l'absence d'institutions financières internationales jouant le rôle de banque centrale, assurant une fonction de prévoyance et de contrôle des mouvements de capitaux, cet endettement massif et ce développement des opérations financières internationales s'est accompagné de crises financières récurrentes qui ont déstabilisé le système financier international.

À intervalles réguliers, des crises financières secouent la planète, le FMI intervient sans que pour autant les problèmes de fond soient réglés.

Des scénarios qui se répètent. Les pays, essentiellement du sud, connaissent des déficits, déficits de leurs finances publiques, déficits de leurs comptes extérieurs, trouvent à emprunter dans un premier temps d'autant plus facilement que les capitaux, attirés par les taux d'intérêt élevés, affluent. Le processus d'endettement se généralise. Au fil des ans la dette gonfle, les taux d'intérêt montent, la charge financière s'accroît, les ratios se dégradent jusqu'au moment où le doute s'installe. Quelques incidents, une faillite d'une banque, un scandale financier qui défraye la chronique, l'État qui ne respecte pas ses échéances, amorcent la crise. Premières sorties de capitaux. Le change, maintenu artificiellement, flanche, les rumeurs circulent, les débiteurs, de plus en plus nombreux, s'avèrent incapables d'honorer leurs engagements. La panique se répand, les capitaux refluent et quittent le pays. La crise du crédit qui se contracte, se double d'une crise de la monnaie nationale qui s'effondre, poussant à la faillite ou en tout cas à la cessation de paiements tous ceux qui sont endettés en dollar. Le pays ne peut plus payer ses importations, plonge dans la récession violente, l'inflation s'accélère, le pouvoir d'achat s'effondre... Ce scénario, à quelques variantes près, s'est déroulé à de multiples reprises, lors des crises sud-américaines ou asiatiques à la fin

des années 90 ou encore lors de la crise russe peu après.

Le FMI intervient alors. Il va accorder des lignes de crédit pour éviter la propagation de la crise à l'ensemble du système financier international, mais exige en contrepartie un programme d'assainissement des finances publiques, autrement dit des coupes sévères dans les budgets publics. Les prêts du FMI sont d'autant plus importants qu'ils sont de fait la garantie qu'attend la communauté financière pour faire revenir les capitaux dans le pays en crise. Les États concernés, souvent peu soucieux de la situation de leur population, pas plus enclins à mettre de l'ordre dans leurs finances (voire à mettre un terme à la corruption), cèdent à l'orthodoxie du FMI. L'assainissement financier se paie par une sévère cure supportée par ceux qui n'en peuvent plus. Ce sont les couches populaires qui paient le prix fort de l'incurie, de la corruption, de la fuite des capitaux, de la dévaluation, de la crise économique et de l'austérité des finances publiques, c'est-à-dire le plus souvent de la coupe dans les budgets sociaux. Les pays en restent exsangues pendant plusieurs années. Pas étonnant que le FMI ait mauvaise presse et apparaisse comme le syndic de faillite imposé par les pays riches et spécifiquement par les États-Unis.

Crisés financières, circulation généralisée et incontrôlée des capitaux ont mis en évidence la nécessité d'une réforme profonde des institutions financières internationales, du fonctionnement de ces marchés, et des règles (prudentielles et de contrôle) qui doivent s'appliquer.

Ces réformes doivent être couplées avec celle de l'aide publique au développement de façon à en accroître l'importance au regard du niveau dérisoire actuel. La dette des pays les plus pauvres doit être annulée. Mais l'effort de solidarité demandé aux pays riches ne sera accepté que si l'efficacité de l'aide est améliorée et si l'on sort de la gabegie actuelle (voir la déclaration "*Le monde que nous voulons*").

Création d'une économie mondialisée

Les États ont concédé au fil des accords et des traités une ouverture de leur économie qui a progressivement concerné presque tous les secteurs d'activité.

Du GATT à l'OMC

L'Accord Général sur le Commerce et les Tarifs douaniers (le GATT) est né en 1947 de

la conviction que la guerre économique, le protectionnisme et les barrières douanières avaient joué un rôle majeur dans l'enchaînement de la Grande Crise de 1929 et de tout ce qui s'en suivit. La libéralisation des échanges est analysée comme un facteur de croissance. Aussi l'Accord prévoit-il des négociations pour démanteler progressivement les obstacles au commerce. Ce sera une longue histoire, scandée de multiples "round" de négociations échelonnées tout au long des quarante dernières années. Au fil du temps, les thèmes de négociations se sont élargis et le nombre de pays s'est accru. C'est qu'entre temps non seulement à peu près tous les pays ont conquis leur indépendance et participent au marché mondial. L'adhésion récente de la Chine à l'OMC est l'illustration la plus symbolique qui soit de ces changements. Les rapports de force se sont aussi profondément modifiés, même si les États-Unis conservent un poids exorbitant. Ainsi, ce qui n'impliquait au départ qu'un petit nombre de nations du monde occidental est devenu une vaste négociation mondialisée.

L'Organisation Mondiale du Commerce

(OMC), est l'aboutissement de cette évolution. Créée en 1995, elle a pour mission la libéralisation du commerce des biens et des services à l'échelle mondiale, elle est dotée, à la différence du GATT, d'une juridiction des conflits commerciaux. L'OMC est devenue un enjeu majeur dans les relations Nord-Sud mais aussi dans les débats qui traversent la société civile. L'OMC est le lieu de toutes les contradictions.

- Elle est chargée d'élargir les champs du libre-échange à de nouveaux domaines par l'ouverture de cycles de négociations, mais aussi de veiller à la conformité de ces échanges avec les règles en vigueur (règles sociales, règles environnementales), au risque de générer un droit international en contradiction avec celles-ci.

- Simultanément saisie par des pays de plus en plus nombreux pour rendre le droit, et prise à partie par les courants altermondialistes, dans un contexte où les conflits commerciaux se multiplient, tant entre les grandes puissances, bloc européen contre bloc américain, qu'entre pays du Nord et pays du Sud.

- À vocation mondiale, mais fonctionnant hors du système des Nations Unies, et de ce fait agissant sans ou avec une faible concertation avec les institutions chargées de la santé (OMS), du travail (OIT) ou de l'éducation (Unesco), tous domaines qui sont pourtant les enjeux des prochaines négociations sur les services.

On sera assez vite fixé sur l'avenir de l'OMC prise dans les difficultés à dépasser ses limites pour construire un droit des relations et des échanges économiques prenant en compte l'inégal développement comme les besoins des sociétés civiles, mais prise au piège des intérêts contradictoires des nations qui s'affrontent dans le commerce mondial. Un échec du multilatéralisme ouvrirait grand la porte au bilatéralisme, c'est-à-dire à la loi du plus fort ainsi qu'au mercantilisme, cette vieille idée qui renaît régulièrement et lourde de dangers, selon laquelle il n'y a d'enrichissement national qu'au détriment des autres.

■ **La mondialisation a changé l'espace dans lequel les entreprises déploient leurs activités**, sans pour autant supprimer les différences nationales et continentales. Sauf pour quelques centaines de firmes multinationales, le territoire national était l'espace économique de la plupart des entreprises. Sauf pour celles spécialisées dans l'import/export, les entreprises n'importaient que ce qu'elles ne pouvaient pas se procurer localement, quant aux exportations, elles n'avaient qu'une place résiduelle dans la stratégie des entreprises. La suppression des obstacles aux échanges commerciaux et aux investissements directs, amorcée il y a plus de quarante ans, a progressivement changé la donne.

■ **Nous sommes passés de l'interdépendance à l'intégration.**

L'accroissement du commerce international a rendu les États (les régimes, les espaces économiques) plus dépendants les uns des autres. Ainsi notre propre conjoncture est largement dépendante du niveau d'activité de nos partenaires et elle n'est pas insensible aux événements de la planète.

Mais à cette interdépendance se superpose une production de plus en plus organisée à l'échelle internationale. La division internationale du travail n'est plus seulement économique, elle est devenue technique dans la mesure où les entreprises morcellent leur chaîne d'activité et la répartissent à l'échelle de la planète.

Cette évolution est encore plus marquée au niveau du territoire européen, c'est un des arguments qui plaide pour une politique industrielle européenne.

La division internationale du travail n'est plus seulement économique, elle est devenue technique dans la mesure où les entreprises morcellent leur chaîne d'activité et la répartissent à l'échelle de la planète.

■ **Une accélération du fait de deux révolutions.** Ces évolutions ont connu une accélération depuis une quinzaine d'années à cause de deux révolutions, l'une technologique, l'autre politique. Qu'il s'agisse de biens et de services, de mouvements financiers, d'informations ou même de personnes, les nouvelles technologies ont permis une réduction drastique des coûts et des temps de transport. D'autre part l'effondrement du communisme, s'il est loin d'avoir permis l'établissement de la démocratie partout, a ouvert de nouveaux pays, et pas des moindres, à l'économie de marché et permit l'essor, sous des modalités variables, du capitalisme. Cette donnée complètement nouvelle change la donne mondiale du tout au tout. Pas seulement pour l'équilibre géopolitique et économique du monde, mais aussi pour la dynamique capitaliste qui est ainsi créée à l'échelle mondiale.

Concentration et concurrence

■ **Une concurrence à son paroxysme.** Aujourd'hui, pour des dizaines de milliers d'entreprises le monde est devenu le cadre dans lequel elles déploient leurs activités, qu'il s'agisse de s'approvisionner, de produire ou de vendre. Ces nouveaux espaces poussent à son paroxysme la concurrence déjà exacerbée par la dynamique de l'innovation. La course à la compétitivité s'en trouve accélérée. Les entreprises sont poussées dans une spirale où il faut innover sans cesse, baisser les coûts, réduire les délais de fabrication et de livraison, s'implanter là où on peut en tirer un avantage, être présent sur les nouveaux marchés en forte croissance. Dans un marché fortement concurrentiel, de nouveaux concurrents apparaissent en permanence, avec des avantages compétitifs ou des prix plus bas. Les rentes de situation deviennent rares, les positions acquises sont fragiles.

Dans le contexte de notre pays qui n'arrive pas à sortir de la longue panne de la croissance, engendrant un chômage élevé et persistant, une faible progression des revenus rendant d'autant plus insupportables des inégalités criantes, la mondialisation est perçue par beaucoup comme une lourde menace.

■ **Un mouvement incessant de restructurations.** Les entreprises sont engagées dans un mouvement de restructurations incessantes, de recentrage sur leur cœur de métier, de fusions-acquisitions, de recherche de la taille optimum et de concentration permanente où le chasseur d'hier peut devenir la proie de demain. L'entrée de la Chine et d'autres pays asiatiques dans l'industrialisation capitaliste et leur ouverture à l'économie de marché, vient accroître le bouleversement de la dynamique économique du capitalisme. La croissance de l'économie mondiale n'est plus tirée exclusivement par les États-Unis et l'Europe. La rapidité de la croissance a des effets d'entraînement considérables. Les entreprises veulent être présentes sur le marché chinois pour ne pas être marginalisées. C'est là qu'il faut investir pour produire, exporter, et d'abord pour vendre sur place.

■ **L'ampleur des Investissements Directs à l'Étranger.** Ces IDE correspondent aux logiques d'entreprises engagées dans la course à la concurrence et qui doivent disposer des unités de production à tous les endroits de la planète considérés comme stratégiques. Aussi périodiquement, cette course à l'investissement s'achève par le développement de capacités de production excédentaires que les entreprises doivent ensuite résorber par des fermetures de site, des restructurations plus ou moins longues, des compressions d'effectifs dont les salariés font les frais.

La croissance des marchés boursiers et le renouveau de leur rôle dans la mécanique financière

■ **Une forte progression de la capitalisation boursière.** Alors que la capitalisation boursière est restée modeste pendant longtemps, son poids (rapporté au PIB) s'est fortement accru à partir des années 80, que ce soit aux États-Unis ou sur les places boursières européennes (et notamment en France). D'une part, les marchés boursiers ont attiré une part croissante de l'épargne des ménages en quête de placements, que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'investisseurs institutionnels (fonds de retraite, compagnies d'assurance), ou d'établissements financiers (banques et gestionnaires financiers). D'autre part, les Bourses de valeur ont permis aux entreprises comme aux investisseurs d'acheter et de vendre les titres à tout instant et de rechercher un rendement plus élevé. La valeur de l'action et sa progression se sont rapidement imposées comme des références de performance aussi bien pour les gestionnaires financiers que pour les dirigeants d'entreprise. Les épargnants, de leur côté, se sont laissés grisés par des progressions mirifiques, sans réaliser que c'étaient eux qui supportaient le risque de dévalorisation de leur épargne.

Les bulles spéculatives

L'histoire des crises financières montre qu'un petit nombre de mécanismes en sont la cause. Les marchés financiers se caractérisent par le fait que personne ne sait ce que sera demain le bon niveau d'un taux d'intérêt, du cours boursier, etc. Les changements d'opinion de la part des intervenants peuvent être brutaux et violents. Les acteurs bancaires et financiers ont un comportement qui va le plus souvent dans le sens du cycle, optimistes quand la conjoncture est bonne, nettement moins quand les perspectives sont défavorables. Ils accentuent alors les phases du cycle. Enfin, les déséquilibres apparus sur un marché se propagent sur les autres. La mondialisation a accentué ce processus de contagion. L'histoire montre que les innovations, technologiques ou financières, sont au centre des crises. La crise du Nasdaq en 2000, le marché américain des NTIC, en sont la dernière illustration. L'espoir de progressions mirifiques des valeurs s'empare des acteurs (parfois bien au-delà des intervenants habituels). Les cours se mettent à progresser et se constituent ainsi des bulles spéculatives, c'est-à-dire des croissances excessives des cours boursiers jusqu'à ce que ceux-ci se

dégonflent brutalement et dévalorisent les patrimoines. Une bulle spéculative n'est rien d'autre que le décalage croissant entre la valeur virtuelle, anticipée, espérée par les marchés dans ces moments d'euphorie et la valeur qui, après coup, apparaît comme plus rationnelle et en phase avec la situation des entreprises, entre les promesses de profits intenablement parce qu'excessives et les profits effectivement réalisables.

Ce schéma a été d'autant plus marqué en France que la Bourse de Paris partait d'un niveau faible. Les privatisations entamées dans la deuxième moitié des années 80 se sont faites par l'introduction en Bourse avec des décotes importantes. En quelques années les cours se sont envolés jusqu'au retournement brutal de l'automne 2000.

Les conséquences macroéconomiques des crises financières, leurs conséquences sociales, alors qu'une fraction croissante de l'épargne des ménages est placée sur les marchés financiers, montrent la nécessité de prévenir les crises. Les marchés financiers ont besoin d'être régulés car la stabilité financière est un bien public.

Capitalisation boursière en France

Capitalisation boursière rapportée au PIB en France	
1980	8 %
1990	26 %
2000	112 %
2004	72 % (retournement de la Bourse en 2000)

Cette progression de la capitalisation s'explique par les nouvelles émissions d'actions par les entreprises, les introductions en Bourse de nouvelles entreprises, particulièrement importantes et nombreuses du fait des privatisations successives (actuellement, un peu plus d'un millier de sociétés sont cotées à la Bourse de Paris), enfin par la progression des cours liée à l'emballement du marché jusqu'à l'éclatement de la bulle.

Cette croissance boursière a attiré les investisseurs étrangers qui à partir des années 1990 prennent une part croissante, de l'ordre de 40 % de la capitalisation des sociétés

cotées. Les ménages détiennent, directement ou indirectement par l'intermédiaire des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), 25 % des actions. Les 35 % restant se répartissent entre les banques, les compagnies d'assurances

et les entreprises elles-mêmes.

Les non-résidents sont des investisseurs institutionnels dont les fonds de pension. On en compte plusieurs milliers, les investisseurs européens détenant un gros quart, les américains un peu moins de 15 %. Ces placements correspondent dans leur quasi totalité à des placements de portefeuille, pour obtenir un rendement et non pas pour s'assurer le contrôle d'une société. À ne pas confondre donc avec les investissements directs à l'étranger dont la France est une des premières zones d'attraction.

Quel rendement financier des actions en France ?

Taux de rendement réel par an des actions				
	1973-1982	1983-1992	1993-Mars 2000	1993-juillet 2002
Plus-values CAC 40	Nc	17,8 %	18,3 %	6,4 %
Dividendes /cours	5,3 %	4,2 %	3,2 %	3,0 %
Rendement réel total	6,7 %	20,5 %	22,1 %	10,4 %

(source : Commissariat Général du Plan, la place des actions dans le patrimoine des ménages. 2002). (1993 mars 2000 : la tendance est calculée jusqu'au sommet de la bulle, 1993-juillet 2002 : elle est calculée jusqu'au point connu au moment de la réalisation de l'étude).

Depuis le début des années 80, le rendement des actions aura atteint des niveaux sans précédent. En effet, sur très longue période, ce rendement est de l'ordre de 4 % et sur le demi-siècle, il est voisin de 9 % (mais en incluant les deux dernières années). Comme on le voit, le rendement réel a dépendu moins du dividende versé qu'essentiellement des plus-values liées à la progression des cours. Or le point le plus bas a été atteint dans le courant de l'année 2003, perdant plus de 50 % par rapport à son sommet historique qui a frôlé les 7 000 points. Et si l'indice est remonté depuis et semble s'installer au-dessus des 4 100 points, le CAC 40 ne semble pas devoir retrouver de sitôt son niveau historique.

Un autre indicateur est particulièrement utile : le PER, qui est le ratio entre le cours d'une action et le revenu annuel qu'elle procure. Historiquement, ce ratio est de 15, soit un taux de rendement de l'ordre de 6 %. Au plus haut de la bulle, il a pu monter jusqu'à plus de 70, il est encore proche de 40. Si le PER devait se maintenir aux alentours d'un tel niveau, cela signifierait, une baisse des rendements attendus. Si par contre, le PER devait baisser, cela signifierait une rechute de la Bourse ou tout au moins une période prolongée de stagnation. Les vingt dernières années peuvent être considérées comme une période exceptionnelle.

■ **La sécurité indispensable de l'épargne.** La place prise par les marchés financiers dans la gestion de l'épargne d'une très large partie de la population, les risques qui en découlent alors que cette épargne occupe de fait, une place aujourd'hui importante, même si elle n'est que complémentaire, dans la prévoyance des ménages, rendent encore plus urgentes des mesures majeures pour sécuriser l'épargne, organiser la régulation et le contrôle des marchés, s'assurer des logiques de placement des investisseurs institutionnels et des politiques des sociétés gestionnaires (nous retrouvons ici des raisons d'être du CIES).

■ **L'entreprise et la Bourse.** Le monde des entreprises comme celui de la finance ont été secoués par une succession d'affaires révélatrices des failles du mode de gouvernance des entreprises, que ce soit aux États-Unis (Enron) ou en Europe. Le spectre est large, de malversations délictueuses à des gestions inconsidérées, qui compromettent l'entreprise et ruinent les épargnants. Quels que soient le cas de figure et les entreprises concernées, ces affaires ont un point en commun, les défaillances de leur mode de gouvernance. L'absence de mécanismes de contrôle, internes et externes, efficaces et de systèmes d'alerte indépendants, des conseils d'administration cooptés, enfin l'euphorie boursière qui gonfle les résultats et fait tomber les préventions, ont laissé trop souvent libre cours à la tentation de manipuler l'information et de maquiller les comptes ou plus simplement d'essayer de gagner du temps et de recourir à la fuite en avant. Dans la plupart des cas, les managers veillent à conserver la maîtrise de l'information et de son commentaire.

■ **La Bourse a créé un climat général pour le goût de l'argent facile** duquel nombre de dirigeants, comme tout un chacun, n'a pas été exempt. Outre la certitude d'avoir raison, le goût du pouvoir et la mégalomanie de certains dirigeants, les rémunérations mirobolantes, les stocks options qui permettent d'engranger des plus-values considérables ont été autant de raisons qui poussaient à faire monter les cours, y compris de façon artificielle. La pression des actionnaires, pour réelle qu'elle soit, est aussi un merveilleux argument pour des managers guère pressés d'endosser la responsabilité de mesures de réduction d'effectifs, de fermeture de sites ou de délocalisation.

La pression des actionnaires, pour réelle qu'elle soit, est aussi un merveilleux argument pour des managers guère pressés d'endosser la responsabilité de mesures de réduction d'effectifs, de fermeture de sites ou de délocalisation.

Cours des actions françaises

(en indice et en glissement annuel en pourcentage)

Années ou Mois	Évolution du cours des actions sur l'ensemble des marchés français*	Indice CAC 40** Base 1 000 au 01/01/1988		Indice SBF 250** (1) Base 1 000 au 01/01/1991		
		Niveau	Évolution en %	Niveau	Évolution en %	
Indice en moyenne annuelle et variation en glissement annuel de moyennes annuelles						
1974	- 26,7					
1975	5,5					
1976	3,2					
1977	- 13,6					
1978	29,2					
1979	32,6					
1980	24,3					
1981	- 13,9					
1982	- 7,9					
1983	24,7					
1984	36,9					
1985	22,0					
1986	58,5					
1987	13,9					
1988	- 11,0	1 248				
1989	42,7	1 764	41,3			
1990	1,7	1 838	4,2			
1991	- 2,8	1 768	- 3,8	1 131,7		
1992	6,5	1 854	4,9	1 169,1	3,3	
1993	10,6	2 017	8,8	1 300,3	11,2	
1994	7,2	2 058	2,0	1 378,5	6,0	
1995	- 7,6	1 871	- 9,1	1 237,8	- 10,2	
1996	15,6	2 080	11,1	1 408,9	13,8	
1997	31,3	2 756	32,5	1 819,2	29,1	
1998	32,9	3 698	34,2	2 379,5	30,8	
1999	22,1	4 545	22,9	2 903,9	22,0	
2000	37,8	6 265	37,9	3 981,5	37,1	
2001	- 18,5	5 016	- 19,9	3 220,6	- 19,1	
2002	- 22,1	3 792	- 24,4	2 520,3	- 21,7	
2003	- 14,6	3 116	- 17,8	2 107,6	- 16,4	
Indice en moyenne annuelle et variation en glissement annuel de moyennes annuelles						
2003	Janvier	-26,9	3 041	- 32,7	2 040,5	- 30,6
	Février	- 36,0	2 811	- 35,2	1 887,5	- 33,6
	Mars	- 37,9	2 692	- 41,5	1 805,6	- 40,2
	Avril	- 31,6	2 875	- 36,5	1 924,9	- 35,7
	Mai	- 22,0	2 950	- 32,6	1 992,7	- 31,4
	Juin	- 8,0	3 113	- 21,0	2 095,8	- 20,4
	Juillet	- 5,0	3 130	- 9,8	2 117,6	- 9,4
	Août	7,7	3 241	- 4,2	2 194,1	- 3,4
	Septembre	15,4	3 328	8,6	2 262,4	9,2
	Octobre	7,2	3 314	11,7	2 262,6	13,8
	Novembre	12,1	3 404	6,6	2 330,3	9,0
	Décembre	17,0	3 491	11,8	2 377,2	13,4
2004	Janvier	21,7	3 633	19,5	2 469,6	21,0
	Février	33,5	3 681	31,0	2 516,2	33,3
	Mars	38,3	3 656	35,8	2 507,0	38,8
	Avril	32,3	3 745	30,3	2 559,4	33,0
	Mai	24,1	3 632	23,1	2 472,9	24,1
	Juin	20,6	3 709	19,2	2 524,4	20,5
	Juillet	17,7	3 630	16,0	2 483,8	17,3
	Août	11,9	3 569	10,1	2 440,8	11,2

Sources : OCDE* ; Banque de France** - (1) SBF : Société des Bourses Françaises

Dividendes, profits et partage de la valeur ajoutée

Situation des sociétés non financières

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Compte d'exploitation				Compte de revenu				Compte de capital			
	Valeur ajoutée	Rémunération des salariés	Impôts nets de subventions	Excédent brut d'exploitation	Revenus nets de la propriété	Impôts sur le revenu	Autres (1)	Épargne	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks	Autres (2)	Capacité de financement
Niveau en milliards d'euros												
2003	801,5	521,0	28,1	252,4	- 100,8	23,9	- 2,6	125,1	148,2	- 5,9	- 3,6	- 20,7
En points de PIB												
1978	50,0	35,4	1,2	13,4	- 4,9	1,4	- 0,4	6,8	10,1	0,6	0,5	- 3,4
1979	49,9	35,4	1,1	13,4	- 4,9	1,5	- 0,4	6,5	10,0	1,0	0,5	- 3,9
1980	50,0	36,1	1,1	12,9	- 5,2	1,6	- 0,4	5,8	10,7	0,9	0,4	- 5,4
1981	50,3	36,4	1,2	12,7	- 5,8	1,6	- 0,4	4,9	10,4	- 0,2	0,4	- 4,9
1982	49,8	36,1	1,2	12,5	- 5,6	1,4	- 0,4	5,0	10,3	0,3	0,5	- 5,0
1983	49,8	35,8	1,1	12,9	- 5,8	1,3	- 0,4	5,4	9,7	- 0,1	0,5	- 3,7
1984	49,8	35,1	1,1	13,6	- 5,8	1,3	- 0,4	6,1	9,2	0,0	0,6	- 2,6
1985	50,0	34,7	1,1	14,2	- 6,0	1,4	- 0,3	6,5	9,3	- 0,2	0,3	- 2,4
1986	50,7	33,8	1,1	15,8	- 5,5	1,6	- 0,3	8,4	9,5	0,1	0,5	- 0,7
1987	51,2	33,7	1,2	16,3	- 5,4	1,7	- 0,3	8,8	9,9	0,1	0,3	- 0,9
1988	51,8	33,3	1,2	17,2	- 5,1	1,8	- 0,3	10,0	10,4	0,4	0,2	- 0,6
1989	51,8	33,2	1,3	17,3	- 5,6	1,9	- 0,2	9,6	10,8	0,5	0,2	- 1,6
1990	52,3	33,8	1,4	17,0	- 5,8	1,8	- 0,2	9,2	11,2	0,6	0,3	- 2,2
1991	52,4	34,0	1,4	17,0	- 5,9	1,6	- 0,3	9,3	10,9	0,3	0,3	- 1,7
1992	52,4	33,9	1,6	17,0	- 5,9	1,1	- 0,2	9,7	10,7	- 0,1	0,6	- 0,2
1993	51,8	33,4	1,6	16,7	- 6,1	1,1	- 0,3	9,2	9,6	- 1,0	0,7	1,3
1994	51,2	32,8	1,7	16,6	- 6,0	1,2	- 0,2	9,2	9,4	- 0,2	0,6	0,5
1995	51,3	32,6	1,9	16,8	- 6,4	1,5	- 0,3	8,7	9,3	0,3	0,4	- 0,5
1996	50,6	32,6	1,9	16,1	- 5,9	1,5	- 0,2	8,6	9,2	- 0,3	0,6	0,3
1997	51,0	32,5	2,1	16,4	- 5,8	1,6	- 0,3	8,6	8,9	0,0	0,1	- 0,1
1998	51,7	32,4	2,1	17,3	- 5,9	1,7	- 0,3	9,4	9,3	0,5	0,7	0,3
1999	51,8	32,7	2,0	17,0	- 5,5	2,1	- 0,3	9,2	9,8	0,3	0,8	- 0,1
2000	52,2	33,1	2,0	17,1	- 6,2	2,0	- 0,3	8,6	10,5	0,8	0,5	- 2,2
2001	52,7	33,6	1,9	17,2	- 6,0	2,3	- 0,3	8,6	10,5	0,2	0,5	- 1,6
2002	52,2	33,5	1,8	16,9	- 6,4	1,8	- 0,3	8,4	9,9	0,0	0,5	- 1,0
2003	51,5	33,5	1,8	16,2	- 6,5	1,5	- 0,2	8,0	9,5	- 0,4	- 0,2	- 1,3

Sources : INSEE, base 1995 des Comptes nationaux
(1) Solde net des autres opérations du compte de revenu : cotisations sociales (D61), prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D62), transferts courants divers (D7).
(2) Solde net des autres opérations du compte de capital : transferts en capital (D9) et des actifs corporels et incorporels non productifs (NPA).

Sociétés non financières : Entreprises à l'exclusion de celles du secteur financier, qui sont des sociétés. Sont exclues les entreprises individuelles.

Valeur Ajoutée : Ces entreprises réalisent de l'ordre de la moitié du PIB (puisque le PIB est la somme des VA). L'autre moitié correspondant à la production des entreprises individuelles et des administrations. Pour obtenir le partage de la valeur ajoutée au niveau des sociétés financières, il faut pondérer les ratios des autres colonnes par celui de la première colonne.

Exemples : en 1978 la rémunération des salariés est égale à $35,4 \times 50,0 \%$, soit $70,8 \%$ de la valeur ajoutée ; en 2003, la rémunération des salariés est égale à $33,5 \times 51,6 \%$, soit $64,9 \%$ de la VA. Si l'on ne tient pas compte de la part des impôts (liés à la production) dans le compte d'exploitation dont le poids est faible (1978 : $2,4 \%$ de la VA ; 2003 : $3,5 \%$), l'EBE (l'Excédent Brut d'Exploitation) est le complémentaire de la rémunération des salariés dans le partage de la valeur ajoutée. Quand l'un monte, l'autre diminue. À partir de la fin des années 60 et du début des années 70, la part des salaires dans la valeur ajoutée progresse, la fin des années 70 et le début des années 80 représentant le sommet historique. Puis cette part recule pour revenir à 65% , niveau autour duquel elle fluctue conjoncturellement. L'EBE connaît l'évolution inverse. Après avoir son point le plus bas en 1982 ($25,1 \%$), il se redresse pour fluctuer entre 31 et 33% (2003 : $31,4 \%$).

Le compte de revenu : Impôts sur le revenu (des sociétés NF) : il s'agit pour l'essentiel de l'Impôt sur les Sociétés, autrement dit de l'impôt sur les profits des entreprises.

Épargne : C'est le revenu brut qui reste aux sociétés, après paiement des impôts et versements des intérêts pour les capitaux empruntés et des dividendes aux actionnaires. C'est le profit brut (brut parce que l'amortissement du capital n'a pas été déduit) conservé et qui représente la capacité d'autofinancement des sociétés. En règle générale, l'investissement (la formation

brute de capital fixe) étant supérieur à l'épargne, les entreprises financent la différence soit en s'endettant soit par l'émission d'actions.

Revenus nets de la propriété : Cet intitulé correspond à la somme des intérêts et des dividendes versés (nets des intérêts et dividendes reçus) par les sociétés aux apporteurs de capitaux soit sous forme d'emprunts soit sous forme d'actions. Rapportés à la valeur ajoutée, ces revenus progressent sur ces vingt-cinq dernières années. De $9,8 \%$ de la VA en 1978, ils atteignent $12,8 \%$ en 2003, alors que la tendance les fait fluctuer entre 11 et 12% . Une autre façon de décrire est de constater qu'ils ont représenté jusqu'à 45% de l'EBE en 1982-83 pour se situer en moyenne autour du tiers de l'EBE.

Comment ces revenus se répartissent-ils entre intérêts et dividendes ?

De la fin des années 70 et jusqu'en 1982-83, le poids des intérêts progresse fortement jusqu'à absorber plus d'un tiers de l'EBE des entreprises, cela est directement lié à la progression de l'endettement des entreprises. À partir de 1984, la part des intérêts régresse pour représenter autour de 25% de l'EBE, les fluctuations dépendant de l'endettement des entreprises et des taux d'intérêts. À l'exception de la période de très fort endettement des entreprises, les intérêts représentent autour de 8% de la valeur ajoutée.

De là on peut avoir un aperçu des dividendes versés par les sociétés non financières à leurs actionnaires. Relativement faibles à la fin des années 70 (moins de deux points de la valeur ajoutée de ces entreprises et au plus un dixième de l'EBE), les dividendes voient leur part progresser à partir de la fin des années 80. Sur ces sept dernières années, leur part a doublé pour atteindre en 2003, quatre points de la valeur ajoutée, soit de l'ordre d'un huitième (autrement dit environ 12%) de l'EBE.

Ces données concernent l'ensemble des sociétés non financières. Elles ne rendent pas compte de sociétés du CAC 40 qui ne sont pas représentatives de l'ensemble des entreprises et qui restent à étudier.

■ **Parce qu'elles concernent des dizaines de millions de personnes**, soit en tant que salariés, soit en tant qu'épargnants, et aujourd'hui ce sont souvent les mêmes, la question de la gouvernance de l'entreprise (c'est-à-dire de ses institutions, de son mode de gouvernement et des moyens de contrôle, comme la nécessaire évolution des IRP) ainsi que celle des institutions financières qui gèrent l'épargne, deviennent des questions majeures. Les syndicats ont une place essentielle à revendiquer, en tant que représentants des salariés directement concernés par le devenir de l'entreprise, mais tout autant au titre de l'épargne salariale qui doit être protégée et qui peut être un levier supplémentaire, à condition qu'ils en usent, pour peser sur la gestion des entreprises. La FGMM revendique la présence de représentants élus des salariés dans les conseils d'administration des entreprises et entend faire de l'épargne salariale un moyen d'intervention pour que les entreprises aient des pratiques socialement responsables. C'est aussi par ces biais-là que se construiront les régulations des marchés et du capitalisme contemporain.

Des salariés sous pression

Les conséquences directes de la mondialisation pour les salariés, lorsqu'il s'agisse de l'emploi ou des conditions de l'emploi sont ce que nous connaissons le mieux.

Rappelons que l'intensification de la concurrence (qu'elle se fasse par les prix, l'innovation ou le raccourcissement des cycles de production), les changements technologiques fréquents, l'augmentation de la productivité et l'intensification du travail, les restructurations continues, les délocalisations dans les pays où le coût de la main d'œuvre peut être le dixième ou le vingtième, voire encore moins, que ce qu'il est dans les pays européens, le chantage à l'emploi pour imposer de nouvelles conditions de travail ou freiner les rémunérations sont des réalités que vivent un nombre croissant de salariés. Ajoutons à ce constat, au fil des dernières années, le transfert sur les salariés des responsabilités que l'entreprise était censée assumer alors que pendant le même temps montait en puissance l'individualisation des situations de travail. Les salariés les moins qualifiés, qui sont déjà les plus fragilisés face au chômage, sont les perdants de la mondialisation. L'inquiétude gagne aussi ceux qui sont mieux formés. Les potentiels de salariés de mieux en mieux formés que recèlent les pays émergents

Même si les délocalisations n'expliquent qu'une faible part des pertes d'emplois industriels, dans un contexte où le chômage de masse perdure depuis longtemps, sans signe tangible d'une croissance durablement soutenue, la poursuite incessante des restructurations ne peut que contribuer à l'inquiétude des salariés qui ont déjà à supporter la pression de la concurrence.

leur paraissent comme une menace. Même si les délocalisations n'expliquent qu'une faible part des pertes d'emplois industriels, dans un contexte où le chômage de masse perdure depuis longtemps, sans signe tangible d'une croissance durablement soutenue, la poursuite incessante des restructurations ne peut que contribuer à l'inquiétude des salariés qui ont déjà à supporter la pression de la concurrence.

Une concurrence qui n'est pas tout à fait étrangère à la place du consommateur et ses attentes (naturelles ou suscitées) dans la stratégie des entreprises. Elle explique la montée en puissance des dimensions de "service" dans l'organisation de la production industrielle. Prix, réactivité, qualité sont des critères de choix de l'individu consommateur. On pourrait tout autant parler du "salarié-consommateur" aussi percuté dans sa consommation.

Les achats dans les pays émergents de produits directement vendus au consommateur ou intégrés par un industriel dans sa chaîne de fabrication ont en effet un impact positif pour le consommateur. Ce qu'il achète est moins cher que l'équivalent qui aurait été produit sur le territoire national. Cette économie est estimée à l'équivalent d'un SMIC par an et par foyer.

Les conditions des rapports de force et de l'action ont changé

Les transformations de l'entreprise (qu'il s'agisse de son organisation, de sa dimension multinationale, l'éloignement des centres de décision), les limites des interventions des gouvernements, enfin les disparités croissantes au sein du salariat obligent à repenser les conditions de l'action. La dimension européenne et internationale du syndicalisme est incontournable dans la construction d'un rapport de force plus équilibré. Il faut pour cela qu'à ces niveaux, le débat permette de clarifier les enjeux et que l'action nationale de ses membres soit cohérente avec les engagements pris à la FIOM, à la CES et à la FEM. Une mobilisation qui dans ce cadre prend aussi appui sur des alliances construites avec des forces syndicales d'autres pays. La construction de partenariats avec des acteurs partageant objectifs généraux et modalités d'action, agrégeant les sympathies des populations autour des situations jugées injustes et inacceptables est tout autant nécessaire. C'est de cette manière que nous prenons aussi en compte la place du salarié qui est aussi épargnant, consommateur. C'est le sens de notre engagement dans le "Collectif De l'Éthique sur l'Étiquette". À la base des mobilisations et de l'efficacité de l'action, il y a la capacité du syndicat à produire l'analyse stratégique de l'entreprise resituée dans son contexte, l'intelligence des

enjeux, la capacité d'anticiper sans prendre les arguments de la direction pour argent comptant. Ce sont aussi autant de conditions pour avancer des propositions qui évitent les pièges de l'accompagnement des mesures patronales comme la fuite en avant dans le tout ou rien.

La crise du modèle économique et social français

L'ouverture de l'économie française dans le cadre de l'Europe et de la mondialisation, les transformations du capitalisme, les mutations de la société durant le dernier demi-siècle, ont profondément déstabilisé le modèle économique et social français qui a connu son apogée pendant "les Trente Glorieuses" (1945-1975). Cette période de croissance forte a permis, dans un contexte de plein-emploi, une mutation de l'économie et de la société française, la croissance simultanée des salaires et des profits, tout en assurant l'investissement public et la montée en charge de la protection sociale. L'expression de "social-colbertisme" résume parfaitement le caractère étatique du capitalisme français fortement caractérisé par les interventions de l'État dans le réglage de la conjoncture, le développement de grands projets industriels et la gestion socio-politique des questions sociales. Vu rétrospectivement, ce modèle suscite des nostalgies, y compris chez ceux qui le combattaient violemment alors ("le pouvoir des monopoles"), en oubliant les contreparties moins positives, comme la vigueur de l'inflation, la dureté des conditions de vie, l'ampleur des inégalités ou la restriction d'un certain nombre de libertés publiques comme le contrôle de l'information et individuelles comme le contrôle des naissances, pour ne prendre que ces exemples parmi bien d'autres.

Dans le capitalisme d'aujourd'hui, la société française n'a pas trouvé pour l'instant de principe clair et cohérent d'organisation. Au grippage de son économie s'ajoute la confusion de son modèle social désorganisé par la crise de la régulation étatique

■ **L'inexpérience de construction de compromis explicites dans les années de croissance rend encore plus difficile l'élaboration de compromis en ces temps de croissance faible.** Le modèle français a commencé à se détraquer avec le ralentissement de la croissance au milieu des années 70 et de plus en plus accentué au fil des ans. Les dividendes de la croissance se sont faits de plus en plus maigres au moment même où s'annonçaient les besoins considérables de la protection sociale. La croissance des prélèvements puis celle des déficits publics amorçaient leur progression sans que pour autant l'État fasse preuve d'une plus grande efficacité, sapant ainsi sa légitimité aux yeux mêmes des administrés. Et surtout, le chômage a

entamé une progression parfois freinée, jamais enrayée et que l'on n'arrive pas à faire régresser significativement. Dans le capitalisme d'aujourd'hui, la société française n'a pas trouvé pour l'instant de principe clair et cohérent d'organisation. Au grippage de son économie s'ajoute la confusion de son modèle social désorganisé par la crise de la régulation étatique et sans qu'émerge pour l'instant un système de relations sociales reposant sur des accords entre partenaires sociaux soucieux de trouver les compromis acceptables. La société française se fragmente. Les élites politiques, le monde patronal et les chefs d'entreprises comme les organisations syndicales s'avèrent incapables de négocier, construire et mettre en place "un pacte pour l'emploi, la croissance et la solidarité" qui permettrait d'amorcer des solutions et de renverser la vapeur. Là où d'autres, comme les pays nordiques, arrivent à trouver des réponses qui articulent performance économique et solidarité sociale, parce qu'ils ont depuis longtemps appris à se connaître, à se mesurer, à négocier et à s'engager quand ils contractent, la France s'enlise dans un modèle profondément déstabilisé sans cohérence aussi bien économique que sociale qui permette de renouer avec une nouvelle dynamique de croissance.

■ **L'ampleur des transformations économiques**, les mutations de la société française comme les engagements pris avec constance au niveau européen et international, excluent toute possibilité de retour en arrière. Mais, à l'évidence les français (tout comme la CFDT) ne veulent pas davantage d'un modèle libéral anglo-saxon. Il leur reste alors une solution : réinventer (sans se priver de prendre ailleurs les recettes qui marchent bien) un modèle économique et social qui ne soit pas la pure et simple reproduction de celui d'hier mais qui soit adapté aux questions d'aujourd'hui. Un modèle dont la dimension sociale est un élément clé de la régulation comme de la performance de l'économie de marché. Ce modèle ne peut se concrétiser que dans une dynamique européenne et le concept "d'économie sociale de marché" va dans cette direction.

C'est de la responsabilité du syndicalisme CFDT de contribuer à trouver cette sortie à cette crise profonde. C'est le sens de la démarche réformatrice de notre syndicalisme.

En un très bref résumé : La description et l'analyse générale du capitalisme d'aujourd'hui mettent en évidence :

- Le besoin impérieux d'une gouvernance de la finance mondiale pour endiguer corruption, spéculation et participer à une réduction de la pression court-termiste des possesseurs de capitaux.
- Le besoin d'une gouvernance de l'entreprise qui permet le contrôle de l'information financière, la prise en compte des intérêts des salariés dans la stratégie, la relativisation de la place des objectifs financiers.

■ **La socialisation du capital** (au sens où une part de plus en plus importante des personnes composant la société possède des petits

morceaux de ce qui fait le capital des entreprises) devient un moyen d'action syndicale en conditionnant son placement au comportement social de l'entreprise (Investissement socialement responsable, notation sociale des entreprises, droits fondamentaux, épargne salariale... font système).

La responsabilité sociale des entreprises

Moyen d'interpeller l'entreprise sur sa gouvernance, son comportement vis-à-vis de l'ensemble des salariés concourant à la production de ses richesses, les conséquences de ses activités sur son environnement pris au sens large, elle constitue un nouveau levier d'action.

L'exigence du développement durable. La crise du développement dans les régions du monde qui n'arrivent pas à décoller et qui sont en proie aux multiples fléaux, l'ampleur des inégalités économiques et sociales, la multiplication d'"accidents" et de catastrophes écologiques, les droits fondamentaux de l'homme trop souvent malmenés ont fini par faire émerger le thème du développement durable, de la responsabilité à l'égard de l'État aussi bien social qu'environnemental de la planète. Progressivement des mouvements de natures diverses, ONG, mouvements d'opinion, se sont organisés, souvent dans une perspective d'actions à l'échelle internationale. Dans ce contexte, les entreprises fortement internationalisées n'ont pas pu rester à l'écart de cette dynamique et les attentes à leur égard se font plus pressantes. Dans les pays développés tout au moins, une fraction significative de la population attend des entreprises qu'elles assument davantage leur responsabilité à l'égard de leur environnement et de la société dans son ensemble. En lien avec le développement durable, la thématique de la "RSE", la Responsabilité Sociale des Entreprises, émerge, s'élabore, se construit et s'affine, devient une question d'actualité dont les dirigeants d'entreprise ne peuvent plus faire l'économie. Ainsi, au moment même où les entreprises, et spécialement les multinationales, n'ont jamais eu autant de latitude, elles se trouvent de plus en plus sous les feux de la rampe. De nombreuses ONG mènent des

Une fraction significative de la population attend des entreprises qu'elles assument davantage leur responsabilité à l'égard de leur environnement et de la société dans son ensemble.

campagnes de sensibilisation et de mobilisation auxquelles les entreprises ne peuvent rester indifférentes. Dans le même temps, le thème de la RSE émerge aussi dans le monde de la finance. Des investisseurs commencent à penser qu'ils ont intérêt, dans leur politique de placement, à prendre en compte les risques "extra-financiers" en plus de l'analyse du risque financier habituel pour évaluer la sécurité et la performance de leurs placements. Des méthodes s'expérimentent, des règles déontologiques s'élaborent, les encours placés en "ISR" (Investissement Socialement Responsable) décollent.

■ **La problématique de la RSE permet de rouvrir la question des relations entre l'entreprise et la société.** L'idée "d'entreprise citoyenne" a un temps prétendu répondre à cette question ; en fait cela ne pouvait qu'entretenir la confusion entre le champ économique de l'entreprise et le champ du politique. La responsabilité sociale (et environnementale) de l'entreprise relève d'une toute autre démarche : faire prendre en compte en amont par l'entreprise, dans sa stratégie et sa gestion, les externalités supportées par la société. Changer ainsi le calcul économique et stratégique de l'entreprise pour que change le comportement de l'entreprise. Parce qu'elle ne se limite pas à ses frontières juridiques, la responsabilité sociale de l'entreprise permet d'élargir le champ de la responsabilité au-delà du cercle de ses salariés au sens strict et d'inclure tous ceux qui sont dans

une relation de subordination ou de dépendance économique (fournisseurs et sous-traitants, populations qui vivent dans l'environnement de l'entreprise). La "RSE" offre ainsi une opportunité sans équivalent pour le syndicalisme de reconstruire des modes d'action syndicale pertinente par rapport aux nouvelles formes du capitalisme.

■ **Réouverte aussi, dans une problématique nouvelle, la question de "la démocratisation" de l'entreprise,** en évitant la confusion fréquente entre ce qui relève de la politique et ce qui relève de l'économie, confusion d'autant plus grave qu'elle occulte la relation de subordination des salariés à l'entreprise. Une relation de subordination

mouvante qui se combine avec des formes de coopération entre les salariés qui sont au cœur de la performance de l'entreprise et qui atténuent les frontières hiérarchiques.

■ **La RSE permet de reposer les questions du dialogue social, des conditions de la négociation collective et de la représentation des salariés ainsi que celle de la gouvernance des entreprises,** donc de la présence dans les instances de décisions, de l'exercice du pouvoir et de son contrôle. La CFDT a été la première force sociale à porter

La RSE permet à la CFDT de reconstituer le cadre d'une vision collective du salariat avec les moyens d'agir... de clarifier les relations de l'entreprise avec la société... de poser et d'actualiser les termes du compromis de la relation de l'entreprise avec la société, de la relation des salariés avec l'entreprise.

cette problématique. Il n'y a rien d'étonnant à cela. En effet la "RSE" (et l'"ISR" pour ce qui concerne plus précisément l'épargne salariale) permet à la CFDT de reconstituer le cadre d'une vision collective du salariat avec les moyens d'agir.

Elle permet aussi de clarifier les relations de l'entreprise avec la société. La "RSE" doit permettre de poser et d'actualiser les termes du compromis de la relation de l'entreprise avec la société, de la relation des salariés avec l'entreprise. L'expérience nous a appris que l'économie de marché est incontournable, alors la seule perspective d'avenir c'est la capacité de régulation de cette économie et de l'entreprise. Le syndicalisme peut faire de la "RSE" une dimension majeure, même si elle n'est pas exclusive, de sa perspective réformatrice de transformation sociale, pour réguler l'économie de marché, changer la gouvernance des entreprises, faire de la négociation collective l'outil pour bâtir les compromis sociaux à la base d'une société performante et solidaire. Nous ne sommes qu'au début d'un long processus qui ne se fera pas sans combat à mener et à gagner.



Nous ne fixons pas les contours d'un projet global, nous voulons que les compromis à venir résultent de la confrontation sur des problématiques qui s'éclairent au fil du temps fassent sens.

En disposant d'une analyse actuelle du monde, du capitalisme, de l'entreprise et d'un cahier revendicatif (pas entièrement écrit et qu'il faut régulièrement revoir au feu des évolutions) nous avons les moyens d'une stratégie mobilisatrice et porteuse d'avenir pour "**... une mondialisation du progrès social**", pour "**Le monde que nous voulons**".

ANNEXE

Capitalisme, capitalismes

Économie de marché

Libéralisme

Sociale démocratie

Quelques définitions

Très utilisés, les vocables “capitalisme”, “économie de marché”, “libéralisme”, “sociale démocratie” peuvent prendre différentes significations parce qu'ils ont de fortes connotations idéologiques et polémiques. Chacun d'eux a fait l'objet d'ouvrages innombrables. En quelques mots, là où il faudrait un livre, nous proposons quelques repères simples.

Capitalisme, capitalismes

Système économique caractérisé par la propriété privée du capital des entreprises, le travail salarié subordonné et la vente de la production en vue de la réalisation d'un profit. Les entreprises appartiennent exclusivement aux apporteurs de capitaux qui exercent le pouvoir ou, le plus souvent, le délèguent à des dirigeants : pouvoir de prendre les décisions stratégiques (choix de la production, investissements, etc.), pouvoir d'organisation, de gestion et de commandement sur le travail subordonné de travailleurs salariés. L'observation du capitalisme dans le temps et l'espace permet de voir que ces éléments de base peuvent prendre des formes différentes, se combiner de plusieurs façons de sorte que le capitalisme connaît plusieurs modèles en lien avec l'histoire, la culture, la sociologie des sociétés humaines. Parmi les variables qui caractérisent les diverses formes de capitalisme, on peut se référer :

- aux types de marchés (concurrentiels, monopolistiques),
- au degré de concentration et à la taille des entreprises,

- aux modalités de la propriété (capital familial, société anonyme au capital coté sur les marchés financiers, contrôle par des holdings, propriété étatique...),
- au mode de gestion des entreprises (de l'entreprise artisanale et du petit patron à la multinationale et à sa gestion managériale internationale),
- aux champs d'activité (capitalisme minier et d'exploitation de ressources naturelles, capitalisme industriel, entreprises de services, capitalisme bancaire et financier etc.),
- aux rapports à l'État et à la puissance publique.
- enfin, et ce n'est pas le moindre, les éléments constitutifs du rapport salarial : formes de mobilisation du travail (au sens de l'organisation du travail et de son commandement) ; structure et qualification de la main d'œuvre salariée ; relations sociales et professionnelles (droit du travail, syndicats, organisations des relations entre employeurs et salariés, négociations collectives, etc.).

Pour en savoir plus

Numéro hors série d'Alternatives Économiques : 3ème trimestre 2004, le capitalisme. On peut regarder plus particulièrement page 12 : une histoire du capitalisme ; p.26 : les cinq capitalismes ; p.38 : le nouveau capitalisme français (E. Cohen) ; p.58 : “le cycle de la finance s'impose au cycle économique” interview de Michel Aglietta ; p.62 : “l'avenir des capitalismes à la lumière de l'histoire”, interview de Robert Boyer.

Économie de marché

Toute production n'a d'utilité - et de valeur - que si elle a un usage pour des tiers qui en ont besoin et qui peuvent acquérir cette production. Cette mise en relation - fondamentale - entre la production (de biens ou de services) et son usage (de biens de consommation comme de biens d'équipements et de production) peut se faire de plusieurs façons. La plus directe, c'est l'autoconsommation : des individus ou des petites communautés consomment ce qu'ils ont produit. Les échanges sont inexistantes ou limités à un surplus pour obtenir ce que l'on ne produit pas. Il n'y a pas de marché, au plus du troc. À l'opposé pourrait-on dire, il y a la planification, totale, centralisée, obligatoire, qui fixe aux unités de production les objectifs de production, les relations entre elles, etc. De l'URSS à la Chine maoïste, en passant par bien d'autres expériences, on sait ce que cela a donné, sur le plan économique comme social comme sur le plan des libertés et des droits humains.

Reste alors le marché. C'est un ensemble de mécanismes, de règles, d'institutions par lesquels va se faire la mise en relation entre acheteurs et producteurs. Dans cette relation, les prix permettent aux vendeurs et aux acheteurs de faire leur calcul économique et de prendre leur décision (que produire et vendre, qu'acheter ?). Le marché n'est ni une vue de l'esprit, ni une panacée. C'est un rapport de force économique aux conditions extrêmement variables entre producteurs et acheteurs. Y-a-t'il monopole, oligopole, concurrence ? Quels objectifs ou aspirations ? Quelles réglementations ? etc.

Dans cette relation "Producteur/Consommateur" le marché, c'est quelque fois la loi de la jungle, mais ce cas de figure est plus rare qu'on le croit et, c'est en tout cas plutôt éphémère, car le marché a besoin de règles et d'institutions pour fonctionner et assurer la régularité des échanges. C'est souvent la loi du plus fort, mais il a besoin de règles de droit, de normes respectées par les acteurs économiques et de confiance sous peine de réactions de ceux qui s'estiment lésés. On

voit bien comment le comportement délictueux de certains acteurs remet en cause le fonctionnement même du marché et oblige à prendre des règles et des sanctions. Aussi, à quelques exceptions près, il est préférable que le marché soit concurrentiel à condition que cette concurrence ne soit pas faussée par des pratiques déloyales ou qui s'apparentent à la guerre économique.

Depuis l'effondrement du communisme, le marché est de fait la seule forme d'organisation des économies y compris en Chine. Si l'économie de marché ne garantit pas la démocratie, elle est, pour l'instant, la seule forme d'organisation de l'économie compatible avec une société libre et la démocratie (voir l'absence de propositions de ceux qui la contestent). Pour autant, nous ne surestimons pas ce que le marché peut apporter et nous n'ignorons pas ses limites. Le marché a un coût élevé en gaspillages, crises, misère, inégalités. Il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un encadrement et à une régulation corrigeant ses insuffisances, éliminant ses conséquences sociales nocives inacceptables. Est-ce que les compromis successifs à construire dans ce sens permettront une forme de dépassement dont nous ne connaissons pas les contours ? Nous n'en savons rien. L'absence de réponse à cette question n'amoinerait nullement nos exigences vis-à-vis des institutions politiques qui doivent corriger les imperfections, les dysfonctionnements, les insuffisances du marché. C'est bien la signification de notre affirmation de la nécessité d'une régulation de l'économie dans le sens d'une "économie sociale de marché".

Les services publics ne peuvent être assurés sur une base strictement marchande. Ils doivent en effet satisfaire des besoins et permettre un accès qui n'est pas lié aux revenus de ceux qui doivent y avoir accès. Ils doivent aussi permettre des financements et des investissements qui, soit par leur ampleur, leur coût ou leur horizon, ne

peuvent rentrer dans le calcul économique privé et la rentabilité courante du capital. Cependant, la défense des services publics ne doit pas se faire dans la confusion :

- Un service d'intérêt général ne doit pas être obligatoirement assuré par une administration ou une entreprise publique. C'est à voir au cas par cas.
- La défense d'un statut spécifique ne se justifie qu'au regard des missions à remplir. Mais ce n'est pas la "défense d'un statut" qui doit conduire à défendre "un service public".

La défense des services publics doit passer par :

- La démonstration de leur utilité et de leur efficacité, donc de l'effectivité du service rendu, de la satisfaction des usagers, de son caractère irremplaçable.
- L'amélioration de leur productivité ne

serait-ce que parce que les ressources ne sont pas inépuisables... et les besoins non satisfaits conséquents. L'endettement public plombe l'avenir des jeunes générations.

Le rôle de l'État, pour une régulation effective de l'économie de marché, ne se limite pas à assurer les "Services publics" complémentaires de l'économie de marché ou à réguler la conjoncture pour réduire l'ampleur des fluctuations économiques. Il a un rôle tout aussi important du côté de l'offre. Qu'il s'agisse de la politique de R&D, des politiques industrielles, par exemple. Il faut se rappeler tout d'abord qu'il n'y a ni services publics finançables, ni redistribution de richesses si il n'y a pas d'abord création de richesse, c'est-à-dire la part prise par notre pays dans la création mondiale de richesse.

Libéralisme

Le "libéralisme économique", dont il sera exclusivement question ici, peut se résumer (pour faire très simple) à l'affirmation qu'il faut laisser faire le plus possible "les lois naturelles" de l'économie (de marché), l'intérêt général étant réglé par la réalisation des intérêts particuliers. Cela induit une conception minimaliste de l'État dont l'intervention est considérée comme nocive. Sur le plan économique, les libéraux considèrent que l'État doit se garder d'intervenir par des réglementations ou la fiscalité qui fausseraient le comportement des acteurs économiques. En ce qui concerne le commerce international, les libéraux sont pour le libre échange. Quant à la politique sociale, elle est condamnable puisque c'est une charge et parce qu'elle vient palier ce qui devrait être l'effort de l'individu. Une politique sociale ne saurait donc avoir pour objectif de pallier les aléas de la vie quelle qu'en soit la nature (faiblesse des revenus, santé, perte d'emploi,

vieillesse...) et devrait se borner à une politique d'assistance compassionnelle. L'État doit se limiter à son rôle régalien et les finances publiques assurer pour l'essentiel "les frais généraux" incontournables de l'ordre public interne et externe (armée, police, justice). L'idéologie libérale conduit donc à une remise en cause de l'intervention, sous toutes ses formes, de l'État dans la vie économique et sociale. Les actes et les discours de R. Reagan et M. Thatcher ont marqué politiquement le retour en force du libéralisme.

Dans les faits, ce libéralisme-là n'existe pas. C'est une construction doctrinaire déconnectée du réel mais qui sert dans des batailles politiques. On vérifie en permanence que les gouvernements et les majorités politiques qui se réclament du libéralisme (en tout premier les États-Unis) n'hésitent pas à intervenir dans la marche de l'économie, à utiliser

toute la panoplie des mesures disponibles, quand il leur paraît que les intérêts qu'ils défendent sont en jeu (recours à des mesures protectionnistes, crédits publics à l'industrie d'armement qui dope l'industrie civile, etc.). Il y a donc intérêt à regarder de près la "réalité" de la politique menée par les "libéraux" au regard des théories dont ils se revendiquent. Dans les faits on laisse faire "la loi du marché" tant qu'elle fonctionne dans le sens que l'on veut et on n'hésite pas à intervenir quand les intérêts sont menacés. Les États-Unis illustrent ce mélange entre intervention publique et laisser faire, la grande liberté des entreprises mais aussi le rôle du droit et de la justice dans la régulation économique et sociale de ce pays.

Si les arguments pour contester "l'idéologie libérale" ne manquent pas au regard de la réalité économique et sociale des pays dirigés par des gouvernements libéraux, il nous faut aussi faire le constat que le libéralisme (économique) trouve à se nourrir des crises de l'État providence (montée de l'endette-

ment, difficultés à assurer de façon efficace et satisfaisante ses missions de service public et ses fonctions de protection sociale) d'une part et de l'effondrement du communisme d'autre part.

Si la faillite idéologique, pratique et morale du communisme a rendu obsolètes "l'anti-capitalisme" et "l'anti-impérialisme" d'hier, l'"anti-libéralisme" les remplace avantageusement. Sans nuance et souvent à contretemps, il rassemble les dénonciations de toutes sortes qui prennent racine dans la contestation du gouvernement, de l'Europe, de la mondialisation... C'est la formule moderne de tous les amalgames et de la dénonciation de ceux qui veulent voir dans le réformisme ou dans la régulation de l'économie de marché un "accompagnement du libéralisme". On voit depuis quelques années à quel point la dénonciation du libéralisme permet de faire l'économie de la démonstration et peut fonctionner comme une autre pensée unique représentant une forme de terrorisme intellectuel.

Pour en savoir plus

Numéro hors série Alternatives Économiques : 1er trimestre 2002 : Le libéralisme. p.6 vocabulaire ; p.16 une histoire des idées ; p.30 les États ; p.35 les inégalités mondiales ; p.58 "mettre le marché au service des finalités collectives" (J. Pisani-Ferry) ; p.61 la régulation (R. Boyer).

Sociale-démocratie

À l'origine, ce sont les partis ouvriers appartenant au mouvement socialiste international (la IIème internationale, toutes tendances confondues), qui se sont désignés ainsi pour montrer leur combat pour la démocratie et le socialisme. Avec la guerre 1914-1918 et la fondation de l'internationale communiste, la "sociale-démocratie" n'a plus désigné que les partis socialistes (dont le parti socialiste français : la SFIO). Les communistes vont faire une utilisation péjorative et polémique du qualificatif de "social-démocrate" considéré comme synonyme de "social-traitre",

"collaborateur de classe", "réformiste"... toujours en usage aujourd'hui...

Avec la grande crise économique des années 30 et l'arrivée des "sociaux-démocrates" au pouvoir dans les pays scandinaves, "sociale-démocratie" va désigner un système économique et social qui petit à petit va gagner toute l'Europe : mise en place de l'État Providence, adoption de politiques keynésiennes de stimulation de la demande, système de négociations collectives entre les employeurs et les syndicats ouvriers ; construction de compromis entre le capitalisme

(par essence libérale) et une société (soucieuse de protection et de progrès social). Ce système connaît une sorte d'extension aux États-Unis avec le New Deal de Roosevelt.

Sur le plan politique, la sociale-démocratie est caractérisée par des liens organiques forts entre le mouvement syndical et le parti politique. De plus, en 1959, le SPD, le parti social-démocrate allemand, supprime toute référence au marxisme qui jusqu'alors était resté sa doctrine officielle et parle "d'économie sociale de marché". Le SPD met sa doctrine en conformité avec son programme et sa pratique. Ce qu'ont toujours refusé de faire les socialistes français.

La France marque une exception dans l'histoire européenne de la sociale-démocratie. À l'origine, il y a la méfiance des syndicalistes à l'égard des socialistes divisés en de multiples tendances. En 1895, la charte d'Amiens est adoptée par les syndicalistes révolutionnaires et les syndicalistes réformistes contre le danger de prise de contrôle par les socialistes guedistes.

À l'exception de quelques régions comme le Nord, les socialistes français ne parviendront pas à avoir une implantation ouvrière conséquente. Par contre, à l'occasion du Front Populaire (1936), le Parti Communiste prendra le contrôle de la CGT réunifiée et lui fera jouer le rôle de courroie de transmission. 70 ans plus tard, l'affaiblissement du Parti Communiste et la prise de distance par la CGT ont changé la donne bien que le débat sur le traité constitutionnel européen a

montré la permanence de la culture.

Le poids du PCF (seul enracinement politique de masse dans le monde ouvrier) et son rapport étroit avec la CGT pendant une quarantaine d'années, l'appellation de "sociale-démocratie" considérée pendant longtemps comme infamante par le parti socialiste (voire encore aujourd'hui pour une partie d'entre eux)... tout cela et certainement bien d'autres explications permettent de comprendre le rendez-vous raté de la France avec la sociale-démocratie. Non pas que les réponses sociales dans l'État providence soient très différentes de nos voisins. Mais, leur mode de construction a été bien différent : compromis explicite impliquant le syndicalisme sur la base de compromis négociés et assumés ailleurs ; compromis implicite chez nous où l'on considère par ailleurs que les corps intermédiaires ne sauraient contribuer à l'intérêt général, ce qui conduit à leur négation.

Cependant, la sociale-démocratie n'est pas, n'est plus, la panacée. Dans une partie des pays où elle est au pouvoir, les liens avec les organisations syndicales se sont distendus et sont devenus moins aisés. C'est probablement le résultat de politiques gouvernementales confrontées à des réformes difficilement populaires. C'est aussi la difficulté de concilier la défense des intérêts des salariés quand on est passé d'une classe ouvrière homogène à un éclatement du salariat et une complexité d'intérêts contradictoires. C'est, enfin, la limite du cadre national quand, comme nous l'avons vu, une part grandissante des solutions est à une autre échelle.

NOTES
